

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 24.— 12.— 6.— 2.10
 ÉTRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

20^{ème} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHEQUES POSTAUX IV. 178

ANNONCES

18 c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs 35, 47 et 58 c.
 Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Le chancelier de l'Echiquier engage la bataille avec ses créanciers

La Grande-Bretagne entend obtenir une réduction de ses dettes de guerre

Les accords de remboursement seront révisés au cours d'une conférence qui se tiendra à Londres

De notre correspondant de Londres, par radiogramme:

Comme on sait, le chancelier de l'Echiquier, Dalton, a engagé la bataille avec ses créanciers, afin d'obtenir une réduction des dettes de guerre qui grèvent les finances britanniques. Pour l'instant, on met l'accent, à Londres, sur les arguments «moraux» qui parlent en faveur du point de vue anglais et, en effet, il paraît évident que la Grande-Bretagne supportera des charges plus lourdes que les ennemis vaincus si elle est forcée de payer entièrement les quelque 3 milliards de livres qu'elle doit à ses Alliés.

On tend donc à ne pas tenir compte provisoirement des arguments, des Etats créanciers, mais il ne sera plus possible de les ignorer lorsque Londres convoquera, sous une forme ou une autre, la «conférence des dettes» qui révisera les accords de remboursement. On dira sans doute alors que ce ne sont pas les Alliés qui ont placé l'Angleterre dans une situation si regrettable, mais l'Italie, l'Allemagne et le Japon. Il est vrai que certains pays ont abusé des difficultés de la Grande-Bretagne en imposant l'achat de marchandises à des prix surfaits, mais, outre que semblables méthodes sont pratiquées couramment dans le monde des affaires, ces Etats peuvent arguer que leurs avoirs en sterling représentent un élément essentiel de leur économie nationale.

Du point de vue «moral», les Etats créanciers ne manqueraient pas non plus de faire valoir qu'il est facile de faire des commandes exagérées lorsqu'on se trouve dans une situation critique, pour déclarer ensuite qu'on n'est malheureusement pas en état de payer. Enfin, et ceci constitue un précédent fâcheux, l'Angleterre a reconnu pleinement ses dettes à l'Argentine pour ménager un de ses meilleurs fournisseurs actuels.

D'autre part, si les créanciers de la Grande-Bretagne n'estiment pas très convaincant l'argument que l'effort de guerre britannique a sauvé le monde, ils seront pourtant bien obligés de tenir compte du fait que le paiement de 3 milliards de livres ruine l'économie britannique pour de nombreuses années. Or, on ne peut pas exiger qu'un gouvernement accepte de bon gré des engagements qui réduisent le peuple à la misère et c'est pourquoi les Anglais mettent tout leur espoir en un compromis.

Ainsi, on pose à peine la question du principe même de la réduction. L'intérêt porte essentiellement sur le pourcentage des réductions qui seront consenties. Il est clair qu'une discrimination devra être faite entre les divers créanciers. Il faudra tenir compte de facteurs économiques et sentimentaux. Ainsi, les Indes, le Canada et l'Australie ont eux aussi fourni un effort de guerre important et accepté de lourds sacrifices. Les Indes, en particulier, ont besoin de leurs avoirs pour édifier leur

nouvelle économie. En ce qui concerne l'Egypte, l'Angleterre a peu de chances d'obtenir satisfaction.

Les informations dont on dispose permettent de conclure que l'Angleterre ne sera pas en mesure de rembourser, dans un avenir prochain, plus de 5% de ses dettes, en admettant qu'elles soient réduites. C'est pourquoi elle tentera d'obtenir un long délai pour le paiement du solde et consentira un intérêt de 2,5% environ. Si elle n'obtient pas de réduction — plusieurs pays n'en veulent rien savoir pour des raisons de politique intérieure — le gouvernement anglais cherchera alors à réduire l'intérêt à un taux si bas que, pratiquement, les dettes de guerre seront diminuées tout en conservant la même valeur nominale.

On attend avec impatience le débat qui aura lieu prochainement aux Communions au sujet de ce problème.

Les Indiens vont-ils confisquer les biens anglais?

LONDRES, 11 (Exchange). — Un quotidien de la Nouvelle-Delhi a publié samedi une nouvelle qui a fait sensation à Londres. Ce journal écrit que si la Grande-Bretagne refuse de rembourser ses dettes de guerre, les Indiens n'hésiteront pas à confisquer tous les avoirs anglais placés dans le pays.

Les dettes de guerre britanniques aux Indes se montent à 1200 millions de livres sterling.

LE RETOUR DU COUPLE ROYAL ANGLAIS

PORTSMOUTH, 11 (Reuter). — Le navire de bataille «Vanguard», ayant à bord le couple royal anglais et ses deux filles, est arrivé à Portsmouth, dimanche à 16 h. 45, rentrant de son voyage en Afrique du sud.

Une foule immense a accueilli les souverains

PORTSMOUTH, 12 (Reuter). — Une foule immense a salué, dimanche soir, l'arrivée de la famille royale dans le port de Portsmouth. Le couple royal et les princesses se tenaient sur la passerelle de commandement. Le duc de Gloucester, frère du roi, est allé à la rencontre du cuirassé «Vanguard» à bord du yacht «Patricia». Tous les bateaux du port avaient hissé le grand pavois. Le tonnerre des salves couvrait les applaudissements.

La famille royale passe encore la nuit à bord du «Vanguard». Elle sera reçue, lundi, par le maire de Portsmouth avant de rentrer à Londres.

DANS LE MONDE DU CINÉMA



La célèbre actrice de cinéma italienne Mariella Lotti et le cinéaste romain d'Angelo viennent d'arriver à Zurich afin de prendre contact avec les milieux suisses de cinéma.

AU COURS D'UNE BRÈVE, MAIS POIGNANTE CÉRÉMONIE

M. Churchill a reçu du président Ramadier la médaille militaire, la plus haute distinction française

Grand défilé militaire à Paris, à l'occasion du jour anniversaire de la victoire

PARIS, 11 (Reuter). — Au cours d'une brève mais poignante cérémonie, qui s'est déroulée dans la cour d'honneur des Invalides, à Paris, M. Winston Churchill, ancien premier ministre britannique, a reçu samedi matin, des mains de M. Ramadier, président du conseil, la Médaille militaire, la plus haute distinction française.

Trois à quatre mille personnes étaient présentes lorsque M. Churchill a fait son apparition. Des acclamations et des applaudissements ont salué sa venue. Après que l'ex-«premier» eut passé devant la garde d'honneur, composée de troupes de l'armée, de l'aviation et de la marine, a eu lieu la remise solennelle de la Médaille militaire. Devant les troupes formées en carré avaient pris place MM. Churchill et Ramadier. Après de courtes allocutions, le chef du gouvernement français s'avança solennellement vers le

grand homme d'Etat britannique et lui épingla la médaille. Après l'accolade traditionnelle, MM. Churchill et Ramadier se rendirent sur la tribune où avaient pris place de nombreux officiers supérieurs britanniques et français, ainsi que Mme Churchill, plusieurs membres du gouvernement français et M. Duff Cooper, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, afin d'assister au défilé des troupes.

La cérémonie à l'Arc de Triomphe

A l'issue de la cérémonie, M. Churchill, en automobile découverte, se rendit par les Champs-Élysées à l'Arc de Triomphe. Debout dans la voiture, M. Churchill saluait la foule en faisant le signe caractéristique du V de la victoire. Des milliers de Parisiens lui firent des ovations sans fin. Sur la tombe du soldat inconnu, l'ex-«premier» déposa une magnifique couronne aux couleurs des deux pays.

Qu'est-ce que la médaille militaire?

Il est intéressant de noter que M. Ramadier remit la Médaille militaire non en sa qualité de chef du gouvernement, mais comme sous-officier de l'armée française, ainsi que le veut la tradition. La Médaille militaire, on le sait, est conférée habituellement à des sous-officiers pour des actes d'héroïsme, mais également à de grands chefs pour les récompenser d'avoir mené leurs troupes à la victoire. Les détenteurs de cette distinction touchent une pension annuelle de 200 fr. Ils doivent être salués par tous les soldats et sous-officiers et reçoivent chaque année 200 fr. de tabac. S'ils sont trouvés en état d'ivresse sur la voie publique, ils doivent être ramenés chez eux aux frais du président de la République.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

réalisations de 119 maisons différentes.

Cependant, le drapeau fédéral est, lui aussi, présent à la foire de Paris et une «section suisse» rappelle aux innombrables visiteurs, venus les uns en curieux, les autres en professionnels avertis, l'existence d'une nation qui, pour être petite par le nombre, n'en est pas moins un des éléments les plus actifs de la grande famille des peuples épris de technique et de «beau travail».

(Lire la suite en 5^{ème} page)

Les travaux du Grand Conseil vaudois

Un pas vers l'aménagement d'une seconde école d'agriculture Pour le réseau routier vaudois - D'un président de gauche à un président de droite

Notre correspondant de Lausanne nous écrit:

La constatation n'est point nouvelle: trop de parlementaires ont une propension fâcheuse à surenchérir sur les dépenses qui leur sont proposées. Il y a, toutefois, des exceptions à la règle. Il est équitabie de les relever lorsqu'elles se présentent.

A la fin de l'année dernière, par exemple, le gouvernement vaudois avait présenté au Grand Conseil un projet pour l'achat et la transformation du domaine de Grange-Verney à Moudon.

Toutes sortes d'excellentes raisons militaient en faveur de sa réalisation rapide, à commencer la pénurie de place dont souffrait notre unique école

d'agriculture à Marézin sur Morges. Certes, après les services qu'elle a rendus au canton pendant les années où nous avons dû vivre sur notre seul fond, l'agriculture en général et ceux qui s'approprient à y relever la garde descendante, en particulier, méritent plus que jamais une sollicitude spéciale.

Pourtant, se fondant sur le coût exorbitant de la construction et sur la situation financière précaire de l'Etat de Vaud, la commission qui rapportait sur cette importante affaire n'en avait pas moins jugé nécessaire de retourner le projet au gouvernement afin que celui-ci le simplifiât et, conséquemment, le rendit moins onéreux.

(Lire la suite en 5^{ème} page)

Le «Messerschmitt»

disparu vendredi a été retrouvé dans les Alpes valaisannes

Une équipe de secours s'efforce de dégager l'appareil enfoui dans la neige

TOURTEMAGNE, 11. — Les recherches entreprises pour retrouver le capitaine Aschwanden, disparu vendredi matin, alors qu'il se rendait en avion d'Emmen à Sion, ont donné un premier résultat. L'équipage d'un Fieseler-Storch, s'appuyant sur des observations faites par des touristes, a découvert le point de chute de l'appareil, dimanche matin.

Le Messerschmitt se trouve au nord-ouest de la Lutschenucke, sur le bord oriental du névé d'Ahnen, au pied de l'arête du même nom. L'avion a percé profondément dans la neige.

Une patrouille qui a reçu des instructions du Fieseler-Storch, a quitté Fafleralp tôt dans la journée, mais elle n'a pu dégager l'appareil avec les pelles à neige dont elle disposait.

Au cours de l'après-midi, le Fieseler-Storch lui a fait parvenir les outils nécessaires, mais la cabine du Messerschmitt n'était pas encore dégagée à la tombée de la nuit.

La carlingue de l'avion n'a pas encore été dégagée

TOURTEMAGNE, 12. — L'équipe de sauvetage qui s'applique à dégager le Messerschmitt du capitaine Aschwanden a retrouvé près de la machine, les ailes, le gouvernail de direction et divers instruments, des parties de moteur et des pièces de fuselage. Les parties les plus lourdes de l'appareil, dont le bloc moteur et la carlingue n'ont pas pu encore être dégagées, bien que les hommes de l'équipe aient déjà atteint une profondeur de cinq mètres dans la neige et la glace.

Les travaux ont été interrompus et les patrouilles sont rentrées à Fafleralp, d'où elles repartiront lundi matin à 3 heures pour regagner le glacier d'Ahnen. Un Fieseler-Storch amènera encore demain d'autres outils et des trépanes.

Violent séisme dans le sud de l'Italie et en Sicile

Quelques victimes et de graves dégâts

ROME, 11 (Reuter). — Un violent tremblement de terre s'est produit dimanche dans le sud de l'Italie et en Sicile, causant quelques victimes et de graves dégâts.

Une secousse sismique d'une durée de treize secondes a été enregistrée à Catanzaro, en Calabre. Plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres ont été endommagées.

Pour un éventuel retour au pouvoir

UNE «CHARTRE INDUSTRIELLE» ÉLABORÉE PAR LE PARTI CONSERVATEUR ANGLAIS

LONDRES, 11 (Reuter). — Les conservateurs ont publié, dimanche, une «charte industrielle» montrant nettement que leur retour éventuel au pouvoir n'impliquerait pas nécessairement l'abolition de toutes les mesures de nationalisation prises par le gouvernement travailliste. Cette charte industrielle a été élaborée par une commission de parti, instituée l'an dernier, et son auteur principal est l'ancien ministre de l'éducation, M. Richard Austin Butler. Ce document dit notamment:

Il ne nous est pas possible de dire, en ce moment, ce que nous ferons en ce qui concerne les industries faisant l'objet de projets non encore sanctionnés par le parlement. Mais plutôt que de dénationaliser entièrement les mines, nous entreprendrions une enquête approfondie sur la

BILLET LITTÉRAIRE

«EN PLEINE VIE RUSSE»

Beaucoup de témoignages ont été publiés sur la Russie soviétique. Les uns, ceux des communistes orthodoxes, sont louangeurs sur commande; on ne saurait en dégager grand-chose. Les autres émanent de «reporters» à qui on a favorisé le voyage, à qui on a permis de voir telle et telle chose; ils peuvent comporter des notations intéressantes, mais sont généralement superficielles; les troisièmes enfin sont écrits par des littérateurs ou des hommes politiques qui eurent des sympathies pour l'U.R.S.S. mais qui en sont revenus déçus, désillusionnés, et ont rompu avec le communisme pour un motif ou pour un autre; leurs raisons méritent d'être entendues, mais on peut craindre parfois la part de la rancune personnelle.

C'est pourquoi, entre tant de témoignages — dont la somme donne tout de même une idée de la Russie de Staline — celui de M. Ernest Jucker (1), un de nos compatriotes, un homme simple et loyal, est particulièrement précieux. M. Jucker a vécu seize ans en U.R.S.S., de 1916 à 1932. Il y est arrivé, comme jeune instituteur, pendant la première guerre mondiale, alors que la révolution grondait. Il a été ensuite amené à «participer» à l'établissement de la dite révolution, dans le district de Tomsk notamment, ayant été «bombardé» de fonctions de conseiller pédagogique, de maître d'école, d'inspecteur gouvernemental. Il était resté farouchement «sans-parti», ce qui lui causa d'innombrables déboires avec les autorités soviétiques qui, par ailleurs, l'appréciaient tant pour ses compétences que pour sa sincérité. C'est dire qu'il a été mêlé de près à la naissance du système, qu'il a assisté aux scènes tragiques qui marquèrent la période d'enfantement, qu'il a pu voir enfin la stabilisation progressive du régime.

L'attitude de M. Jucker à l'égard des Russes, à l'égard même de leur effort tendant à édifier un monde nouveau sur les débris du tsarisme, est faite d'une vive sympathie. De plus, comme il est un observateur-né et qu'il raconte avec aisance et avec objectivité, ses tableaux de la vie russe sont précis et bien vivants. A le lire, on apprend quantité de choses tant au point de vue géographique qu'en ce qui a trait à la mentalité d'une race, d'un peuple. Toutes ces qualités ne confèrent que plus de valeur au jugement qu'émet ensuite, dans la seconde partie de son livre, M. Jucker sur le régime soviétique.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail. La plupart des critiques qu'il porte à l'endroit d'un système si tragiquement privatif de libertés et qui pèse si lourdement sur les épaules des hommes, sont justes. Mais elles sont précieuses en ce qu'elles n'émanent pas d'un porte-parole de doctrine adverse, d'un théoricien qui aurait son système à lui à défendre; elles sont précieuses parce qu'elles sont émises par un homme qui parle en connaissance de cause, qui a vécu l'expérience, a mis la main à la pâte et, finalement, même dans son domaine limité, n'a pu remonter le courant.

Parce qu'aussi ces critiques se nuancent toujours, comme nous disons d'une sincère et vibrante sympathie pour une nation dans laquelle M. Jucker a vécu une période décisive de sa vie. Oui, il faut lire «En pleine vie russe». On en retirera plus de fruit que de nombre d'ouvrages savants.

1) «En pleine vie russe», édition du Griffon, Neuchâtel. R. Br.

DÉPASSANT TOUTES LES PRÉVISIONS

La Foire de Paris, foire des réalisations mondiales s'est ouverte samedi dans la capitale française

Notre correspondant de Paris nous écrit:

Record du monde battu. La 36^{ème} Foire internationale de Paris, qui a ouvert ses portes samedi, a réuni cette année 8600 exposants français et étrangers contre 7800 en 1946. Dépassant toutes les prévisions, même les plus optimistes, chacun s'accorde à reconnaître que jamais manifestation de ce genre n'a rencontré un pareil succès, pas même la célèbre Foire de Leipzig dont le chiffre maximum d'exposants a «plafonné» un peu avant 1939 aux alentours de 8500.

Paris aurait pu d'ailleurs s'offrir le luxe d'un plus grand nombre de firmes représentées si la foire avait pu disposer d'une place plus grande. Mais l'espace a manqué et le parc de la Porte de Versailles, malgré ses 450.000 m² de superficie, s'est révélé si insuffisant qu'il a fallu lui adjoindre d'abord ce qui était son propre parc à voitures et ensuite mobiliser le grand palais des Champs-Élysées.

Quand on sait d'autre part que les organisateurs ont dû refuser, toujours par manque de place, 3500 demandes tardives, on jugera de la situation exceptionnelle qu'occupe dans le calendrier du négoce international cette manifestation qui, l'année de sa naissance, en 1904, se trouvait dans l'enceinte du marché couvert du temple, à deux pas de la place de la République, à peu près grand comme trois fois la place Pury! Les temps ont bien changé!

Aussi bien la satisfaction rayonne sur le visage de ceux qui ont préparé la 36^{ème} foire de Paris dont ils ne cessent de répéter avec une satisfaction bien compréhensible qu'elle

constitue une réussite d'autant plus éclatante qu'elle s'inscrit comme le témoignage éloquent et irréfutable du relèvement de ce pays meurtri par la guerre et l'occupation.

Dix-neuf nations étrangères

Il est permis de dire que toutes les professions sont représentées à ces assises mondiales du commerce et de l'industrie. La participation étrangère qui ne cesse de croître, d'année en année, atteste d'ailleurs du crédit que les nations productrices, grandes et petites, accordent à Paris en tant que pôle du commerce international.

Un chiffre se suffit à lui-même et c'est celui des 936 exposants appartenant à 19 pays différents qui se sont inscrits pour participer à la Foire.

Les Etats-Unis arrivent en tête de cette compétition avec 214 firmes. Suivent l'Angleterre (145), la Pologne (143), la Belgique (122), la Suisse (119), la Tchécoslovaquie (89), l'Italie (68), la Suède (12), la Hollande (7), le Canada (6), Monaco (3), l'Iran (2).

L'Autriche, l'Égypte, la Hongrie, le Luxembourg, la Yougoslavie et la Finlande sont, elles, représentées par une seule maison. En ce qui concerne la Finlande, le stand qu'elle présente au public est sans doute l'un des plus originaux puisqu'il est constitué par un «sauna bath» finnois, bain de chaleur traditionnelle des Finlandais.

Ici la Suisse

Certaines nations, assez rares, semble-t-il, groupent leurs firmes, d'autres, au contraire, les dispersent sur l'ensemble de la foire. C'est notamment le cas de la Suisse, dont nous avons déjà dit qu'elle présente les



M. Ramadier, président du gouvernement, s'entretient avec quelques-uns de ses collaborateurs. De gauche à droite: MM. Félix Guoin, Pierre Teitgen, Jules Moch, Yvon Delbos et Marcel Roclore.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel
Permis de construction
Demande de M. Gaston Beausire de construire une maison d'habitation à la rue Jaquet-Droz à l'emplacement du petit bâtiment portant le No 12.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 25 mai 1947.
Police des constructions

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

IMMEUBLES

913191
Agence immobilière SYLVA
BUREAU FIDUCIAIRE
AUGUSTE SCHÜTZ
FLEURIER

offre à vendre
à Fleurier, pour date à convenir,
MAISON de trois logements
avec buanderie, dépendances et jardin. Chambres disponibles pour séjour.

A vendre, à Couvet, pour époque à convenir, une

maison familiale
construction 1935, excellent état d'entretien, sept chambres, bain, chauffage central, deux balcons, buanderie et caves. Beau jardin avec arbres fruitiers et d'agrément. Surface 1493 m². Belle situation.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Ph. Chable, notaire, à Couvet. — Tél. 921 44.

A vendre pour raison de santé

Hôtel café-restaurant
dans vignoble. Situation impeccable. Chiffre d'affaires prouvé. Pour détail, écrire sous chiffres D. F. 127 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER
A louer à Saint-Luc
chalet meublé
de trois pièces, cinq lits, cuisine électrique. Libre du 1er juin au 15 juillet et du 15 août au 30 septembre. Adresser les demandes sous R. H. 117 au bureau de la Feuille d'avis.

On échangerait
un appartement de quatre chambres, tout confort, contre un ds deux ou trois pièces avec confort. — Ecrire : case 141, Neuchâtel.

AU CENTRE
à louer grands locaux industriels avec petit parc à l'entour. Adresser offres écrites à L. J. 289 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER
On cherche à louer en ville
magasin ou local
pour tout de suite ou date à convenir. Mme B. Gammethaler, Travers.

On cherche à louer pour la saison d'été une
maisonnette
au bord du lac, d'une ou deux pièces. — Demander l'adresse du No 108 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage sans enfant cherche
appartement
de deux ou trois pièces, à Neuchâtel. Entrée tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à X. B. 122 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
CHAMBRE NON MEUBLÉE
confort, ville ou environs. Adresser offres écrites à J. H. 126 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise cherche à louer ou à acheter à Neuchâtel ou environs immédiats un
local industriel
d'un seul étage d'une superficie de 500 m² environ. Elle participerait éventuellement à une construction projetée. — Adresser offres sous chiffres P 3738 N à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS
Nous cherchons une

DEMOISELLE
ayant l'habitude de l'enseignement et disposant de quatre soirées par semaine pour surveiller des devoirs. Connaissance de l'allemand indispensable. — Faire offres à la direction de l'École hôtelière, Trésor 4.

Employé (e) supérieur (e)
si possible au courant des exportations, connaissant l'allemand et si possible l'anglais, ayant de l'initiative, serait engagé (e) en qualité de chef de bureau, par maison de commerce bien introduite. — Faire offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae à Case postale 10529, la Chaux-de-Fonds.

On demande un jeune homme comme
commissionnaire
Entrée immédiate. Bon salaire. — S'adresser à Bell S. A., boucherie, 4, rue de la Treille, Neuchâtel.

NOUS CHERCHONS une
JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU
(débutante), entrée 1er juin.
Adresser offres ou se présenter à MM. WYSS & BERTHOUD, assurances, Seyon 2, Neuchâtel.

Entreprise industrielle de la Suisse romande offre place stable à un
très bon mécanicien
pour s'occuper de l'outillage d'un atelier de décolletage entièrement équipé de neuf. Travail indépendant. (Sera mis au courant.)
Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, avec photographie, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres P 7872 L à Publicitas, Lausanne.

KRAUER, mécanique
FAHYS 73 - NEUCHÂTEL
engage :
faiseurs d'étampes
qualifiés
jeunes manœuvres
pour travaux sur machines.
Places stables et bien rétribuées.
Se présenter à l'usine ou écrire.
Administration à Berne cherche
employée, éventuellement employé de bureau
de langue maternelle française pour correspondance française et traductions. Quelques connaissances de l'allemand exigées. Entrée : 1er juillet 1947 ou à convenir. — Faire offres avec curriculum vitae et certificats sous chiffres K. 11077 Y. à Publicitas, Berne.

ON CHERCHE
secrétaire de direction
Parfaite sténo-dactylographe. Situation stable et intéressante à Neuchâtel. Offres écrites sous chiffres R. H. 102 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous offrons place intéressante dans entreprise industrielle de Suisse romande à un
mécanicien-rectifieur
en qualité de régleur sur machines neuves « Centress », « Gage-matic », « Studer », « Blanchard », pour travaux de séries. (Sera mis au courant.) — Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres P 8888 N à Publicitas, Neuchâtel.

THIEL
maître teinturier
5 17 51

DECOPPET FRÈRES
Menuiserie
Charpenterie
Parqueterie
Neuchâtel
Evoie 49
Tél. 5 12 67

F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

R. MARGOT
5 14 56
Service à domicile les
Mardi, jeudi, samedi
les commandes doivent être données la VEILLE ou le matin jusqu'à 7 h. 30

Le bon café chez le spécialiste
ÉPICERIE FINE
ROTISSERIE MODERNE
A. Horisberger-Lüscher Tél. 5 12 58
Faubourg de l'Hôpital 17

ÉLECTRICITÉ Piffaretti
Neuchâtel
5 26 48
CONCESSIONNAIRE
Rue Saint-Maurice 11

M. BORNAND
Mécenicier pour cycles
SERRURERIE CARL DONNER
Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde
Maison CIGHELIO Avenue de la Gare 15, NEUCHÂTEL
HÉLIOGRAPHIE photocopie Tél. 5 22 93
procédé à sec, vente de papiers calque et héliographiques
Livraison ultra rapide

On demande des
ATTACHEUSES
S'adresser au bureau S. Châtenay S. A., Evoie 27.
Couturière
ou **LINGÈRE** sachant coudre les habits d'enfants est demandée en journée. — S'inscrire sur Vauseyon, tél. 5 22 50.

On demande pour tout de suite une
sommelière
consciencieuse et honnête; débutante serait mise au courant.
S'adresser au Café de la Poste, Delémont. Tél. 2 13 73.

On cherche une
sommelière
sachant les deux langues. Bon salaire. — M. Hans Dreier, hôtel du Verger, Thielle, tél. 038 7 52 64.

On cherche
JEUNE HOMME
de confiance, au courant de tous les travaux de campagne dans un domaine agricole ordonné. Grange avec installation mécanique. Bon salaire. Occasion d'apprendre l'allemand. M. Hans Dreier, hôtel du Verger, Thielle, tél. 038 7 52 64.

On demande une
jeune fille
pour aider au ménage. Entrée immédiate. Téléphoner au 5 27 93 ou demander l'adresse du No 111 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate une
JEUNE FILLE
honnête et travailleuse, au courant du service de magasin. Bon traitement, vie de famille. Boulangerie-pâtisserie W. Martin, Peseux, Tél. 6 12 13.

Tapissier
qualifié est demandé pour entrée immédiate. — S'adresser : Miserez, meubles. La Chaux-de-Fonds.

ébéniste
capable, cherche place pour se perfectionner et pour apprendre la langue française. Entrées selon entente. Offres sous chiffres OFA 9151 S à Orell Füssli-Annonces, Soleure.

JEUNE FILLE
18 ans, parlant le français et l'allemand cherche place de VENDEUSE. Certificats et références à disposition. Offres à Mile Olga Bach, Areuse, tél. 6 82 33.

Entreprise
Jean Panighini
Beaux-Arts 17
Tél. 5 44 64
Maçonnerie
Garrelage
Revêtement

HALLE DU CYCLE Tél. 5 41 94
Parcs 50 - W. SCHNEIDER, mécanicien
Révisions - Réparations - Vélos - Motos
Soudure autogène - Accessoires : cycles, piles lampes de poche, ampoules 220 volts

Bellevaux 8
5 31 23
Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde
Tulle - ardoises - Eternit
Ciment - ligneux
Peinture des fers-blancs
Réfection de cheminées

Fabrique d'appareils de petite mécanique, de moyenne importance, en Suisse romande, engagerait un
TECHNICIEN-MÉCANICIEN
pour établir les temps et les prix, déterminer les méthodes de fabrication. Nous n'exigeons pas le diplôme de technicien, mais une bonne expérience de la fabrication en série. Place stable. — Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, prétentions de salaire sous chiffres P 3333 K à Publicitas, Lausanne. (Discretion assurée.)

Dans domaine moyen on cherche un
JEUNE HOMME
pour aider aux travaux de la campagne. Entrée immédiate. Bon salaire (blanchi et raccommode). — S'adresser à famille Paul Vardel, Nidens sur Yvonand.

DEM. D'EMPLOIS
Etudiant
de 17 ans cherche place dans magasin, bureau, pharmacie, hôtel ou autre pour travailler et perfectionner ses connaissances de la langue française pendant les vacances d'été, à Neuchâtel ou environs.
S'adresser à Henri Suter, collège, Engelberg (Obwald).

Au pair
Etudiante en médecine hollandaise, désire trouver place chez un professeur où elle s'occuperait d'enfants, pendant les mois de juin, juillet, août. Désire se perfectionner en langue française.
Adresser offres à M. Diacon, Serrières.

Pierre Urfer
vétérinaire
ABSENT
jusqu'au 26 mai 1947

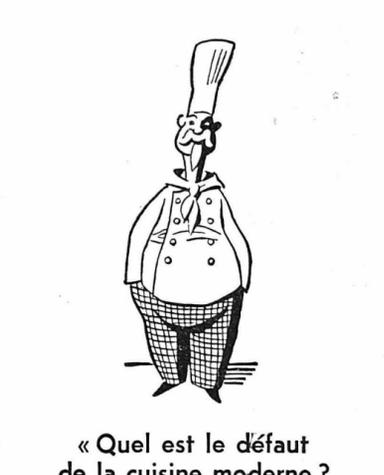
AVIS DIVERS
Quelle dame ou demoiselle anglaise donnerait à enfants cinq
leçons d'anglais
par semaine à domicile. Adresser offres écrites sous chiffres G. L. 125 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DE TIR
Nous informons la population que des tirs d'aviation auront lieu sur le lac de Neuchâtel dans la petite zone les 12, 13 et 14 mai, de 22 heures à 23 heures.
LE CDT DES TIRS.

L'AUTO-ÉCOLE!
ECLUSE 7 - Tél. 5 31 87
Moniteur: Kégham, autorisé par le département, vous donnera toute satisfaction.

Assemblées générales d'actionnaires
MM. les actionnaires des sociétés ci-après sont convoqués en assemblée générale, pour vendredi 23 mai 1947, aux heures indiquées ci-dessous, en l'Étude Ch. Hotz et Ch.-Ant. Hotz, Saint-Maurice 12, avec l'ordre du jour suivant :
Opérations et nominations statutaires.
Société immobilière de la rue Bachelin, 10 h.
Société immobilière du Bois de l'Hôpital, 10 h. 30
Société immobilière de la rue de la Côte, 11 h.
Société immobilière des Parcs, 11 h. 30
Les bilans, les comptes de profits et pertes et les rapports des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires au siège social.
Pour participer aux assemblées, les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions ou d'un récépissé de ces titres.
Neuchâtel, le 12 mai 1947.
Par mandat des conseils d'administration :
Étude Ch. Hotz et Ch.-Ant. Hotz.

Vous êtes pressé!
consultez l'horaire
CLAIR
Il vous fera gagner de précieuses minutes
En vente partout : Fr. 1.— l'exemplaire



« Quel est le défaut de la cuisine moderne ?
Il lui manque un certain respect de la nature, et la connaissance de ses lois. On se préoccupe trop de l'aspect et pas assez de la valeur des produits alimentaires les plus importants : au pain blanc, au sucre industriel, à la semoule, aux pâtes on a enlevé un élément essentiel à notre organisme : les vitamines B. Cet apport nécessaire en employant chaque jour de l'extrait Cénovis : soit pour assaisonner les sauces, les légumes ou la soupe, soit pour accompagner la viande froide (comme la moutarde). L'extrait Cénovis est particulièrement savoureux aussi en tartine avec du beurre ou du fromage mou, étendu sur du pain ordinaire ou croquant. Sa réputation est faite en Suisse depuis vingt ans. On en trouve dans tous les magasins de produits alimentaires. Le tube, pour la table, fr. 1.48. La boîte, pour la cuisine, 125 gr., fr. 2.55 ; 250 gr., fr. 4.80 ; 500 gr., fr. 8.75.

Cénovis
C'est fou ce que c'est bon !
Aula de l'Université - Neuchâtel
Mercredi 14 mai 1947, à 20 h. 15
Audition publique et gratuite
d'élèves de Mme Ruth GERBER
Piano de concert « BERNSTEIN » de la maison HUG & Co
PROGRAMME A L'ENTRÉE

CASINO DE LA ROTONDE
Mardi 13 et mercredi 14 mai, dès 20 h. 30
SOIRÉES FAMILIÈRES
données par le célèbre orchestre de Radio-Prague
GUSTAV BROM
ATTRACTIONS
Entrée : Fr. 1.10, taxe comprise

L'asile de Prélaz
a dû malheureusement fermer ses portes. Le comité a créé un fonds « Julie de Bosset » pour payer des séjours de montagne ou de bains à des enfants convalescents ou déficients. Un avis ultérieur donnera l'adresse du bureau où se feront les inscriptions.
Dr Edmond de REYNIER.

MM. les actionnaires de la société « L'Épargne immobilière »
sont convoqués en assemblée générale pour le JEUDI 22 MAI 1947, à 17 heures, en l'Étude Ch. Otz et Ch.-Ant. Otz, Saint-Maurice 12, avec l'ordre du jour suivant :
1. Opérations et nominations statutaires.
2. Augmentation du capital.
3. Révision des statuts.
4. Divers.
Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport du contrôleur sont à la disposition des actionnaires au siège social.
Pour participer à l'assemblée, les actionnaires doivent être porteurs de leurs titres d'actions ou d'un récépissé de ces titres.
Neuchâtel, le 12 mai 1947.
Par mandat des conseils d'administration :
Étude Ch. Hotz et Ch.-Ant. Hotz.

**Jusqu'au soir plein d'entrain
En prenant votre OVO chaque matin.**

**MARGA conserve le cuir
et empêche le fendillement**

La crème MARGA contient des matières grasses qui maintiennent le cuir souple et des cires qui forment une pellicule protectrice.



A. SUTTER, MÜNCHWILEN (THURG.)

**MONTRES
et BIJOUX**

P. Matthey
ORFÈVRE
BOUTIQUE
RUE DU SEYON 5

Lunettes solaires

Protégez vos yeux
Grand choix chez
André Perret
opticien spécialiste
Epancheurs 9, Neuchâtel
Prix avantageux

M

LES FRICADELLES de boucherie
Mont - Fleuri sont un délice
H. Mätzler
Rue Fleury 20
Tél. 51050

COPIE 6 x 9 20 c.
Photo Castellani
Rue du Seyon, Neuchâtel
Tél. 54788

La chance en affaires

sert uniquement les commerçants qui protègent leur argent. Pour empêcher les coulages, il faut une caisse enregistreuse "National" adaptée à votre affaire. Renseignements et démonstration sans engagement.

National
Caisse enregistreuse
4. Müller
Agent officiel
Chemin du Triangle 11, Tél. 26044
BIENNE

GRAINS XEX
contre courtillères

Société Coopérative de Consommation
Pruneaux moitiés au jus

la boîte 1/1 2,26
la boîte 1/2 1,30
Impôt compris
Ristourne annuelle



Au magasin
M. BORNAND
Temple-Neuf
Grand choix de
VÉLOS
des meilleures marques

MAGASINS MEIER S. A.
les meilleurs cidres doux, soit: Ramseyer, Guin, Applo... réductions par cagots entiers. Cidre naturel encore à Fr. 0.60 le litre.

Nos copies
sont exécutées soigneusement et sur du papier de grandes marques, le spécialiste

PHOTO ATTINGER
7, pl. Plagel - 3, pl. Purry
NEUCHÂTEL
Livraison rapide. Expéditions au dehors. Travaux de qualité.

L'ÉCOLIER
en pleine croissance doit prendre les aliments nourrissants qu'exige son organisme. Chaque jour un **yoghourt**, l'aliment idéal.

L'Armailli S. A.
succ. de Prisl.
Hôpital 10
Arrivages chaque jour

Rénovez vos appartements
par la maison spécialisée satisfaction sera donnée

PAUL BURA
Temple Neuf 20 Tél. 52164
Maison fondée en 1906

LE DOUBLE-FILTRE MEMPHIS

Le filtre d'ouate dans les cidreries
Dans les cidreries, on utilise des bouchons fabriqués avec du coton spécialement préparé à cet effet. Ces filtres d'ouate ont le don d'absorber les plus petits germes nocifs.

La cigarette MEMPHIS DOUBLE FILTRE contient — son nom l'indique — deux filtres. L'un est confectionné avec de la cellulose et l'autre avec de la pure ouate de coton. C'est ce deuxième filtre qui donne à la cigarette MEMPHIS toute sa valeur de cigarette à DOUBLE FILTRE. La cigarette ne perd rien de son arôme. Elle est d'une agréable fraîcheur, facile à fumer. De plus, elle est hygiénique.

MEMPHIS Double filtre
10 pièces Fr. 0.65 / 20 pièces Fr. 1.25

1 = FILTRE DE CELLULOSE
2 = FILTRE D'OUATE
3 = TABAC
4 = BOUT LIÈGE

DOUBLE FILTRAGE: CELLULOSE ① + OUATE ②

MANUFACTURE DE CIGARETTES MEMPHIS S. A. DUGG-MOORE-204-CH

Pour vos nettoyages et lessivages utilisez LA LESSIVE - CENDRE **SAINT-MARC**



VENTE EXCLUSIVE ET DÉPÔT
M. Thomet
NEUCHÂTEL
Timbres escompte N. & J.

Avant d'acheter un meuble d'occasion... visitez le plus grand magasin ayant le plus grand choix.
Occasions Meyer
sur faubourg de l'Hôpital vous attendent. Sur demande, arrangements de paiements

A vendre un **CAMION**
Ford, 19 CV. modèle 1935, bon état de marche, freins moteur, dix pneus, cerceau et bâche. — Prix: Fr. 6000. — Adresse: F. Perritaz, Bondry.



Contre: **Cors aux pieds, durillons, callosités** un seul **corricide**
LE CORRICIDE VERT
PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4, NEUCHÂTEL
Tél. 54544

A vendre **VOILIER**
6 m. 60, en parfait état, prix: Fr. 3500. — Éventuellement un you-you.
S'adresser au chantier naval H. et M. Egger, Saint-Aubin (Neuchâtel), Tél. 67199.

SALLE A MANGER
6 pièces depuis Fr. 560.—
CHAMBRE A COUCHER
6 pièces depuis Fr. 1190.—
Au Bûcheron
Ecluse 20 Tél. 52833
Grandes facilités de paiement

COPIE 6 x 9 20 c.
Photo Castellani
Rue du Seyon, Neuchâtel
Tél. 54788

Pieds douloureux
Nos supports vous soulageront
DEILLON
Pédicure
Coq-d'Inde 24
Tél. 51749

DUNLOP
Motor Cycle Tyres
S. A. des Pneumatiques DUNLOP
GENÈVE

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

TCHICKIE
ROMAN
par **Elenore Meherin** 16

Tchickie ne se doutait pas que, tout en conduisant, Barry Dunne l'observait du coin d'œil et admirait la pureté de son profil. Elle ne se doutait pas que, pendant des semaines, il l'avait guettée à sa fenêtre comme un poète guette la muse qui lui apportera l'inspiration. Elle ne se doutait pas qu'il avait une envie folle de la prendre dans ses bras, de la consoler, de lui murmurer des paroles tendres et apaisantes.

D'un geste lent et caressant, il s'empara de la main de Tchickie.

— Ne soyez pas si malheureuse ! murmura-t-il. A quoi bon ?

— Vous devez avoir bien mauvaise opinion de moi, lui dit Tchickie. J'ai gâché votre soirée. J'ai gâché votre journée de demain. Je vous ai peut-être bruni avec vos amis.

— Taisez-vous, petite folle. Qu'est-ce que ça peut faire ? Vous ne savez donc pas que je suis venu uniquement pour vous rencontrer ?

— Alors, vous ne m'en voulez pas ? Il se mit à rire.

— Moi, vous en voulez ? Je suis bien plus près de vous ai...
— Ne dites pas cela, coupa Tchickie. J'ai horreur d'entendre les gens parler d'amour comme le font Janina, et Nicky et Jack. Ils disent « je vous aime » comme ils diraient « vous avez une robe neuve ».

— Peut-être, mais quand je dis cela à une jeune fille comme vous...
— Combien de fois vous êtes-vous déjà servi de cette phrase ?
— Vous avez donc un cœur de pierre ? fit Barry en riant. Allons, laissez-vous faire. Fermez les yeux. Il avait arrêté la voiture. Il prit Tchickie par les mains et l'attira vers lui. Mais, quand il voulut l'embrasser, elle secoua la tête.

Alors, il se pencha vers ses mains et les embrassa longuement.

— Si je vous téléphone demain, miss Bryce, fit-il d'une voix altérée, croyez-vous que nous pourrions quand même passer une bonne journée ?
La nuit, si sombre jusque là, parut s'illuminer.

— Oh ! oui, téléphonez-moi, répondit Tchickie.

Transie de froid, Jenny Bryce, la mère de Tchickie, était toujours postée à la fenêtre.

Tout d'un coup, son cœur se mit à battre à se rompre. Un cabriolet remonta lentement la rue. Un homme conduisait, une femme était assise à côté de lui. Ils s'arrêtèrent. La jeune fille descendit, gracieuse comme une fleur.

Jenny sentit des larmes lui monter aux yeux.
— Ah ! Dieu merci, la voilà ! Dieu merci, fit-elle à mi-voix !
L'homme descendit à son tour. C'était un beau et grand garçon. Le souffle coupé, Jenny regarda de tous ses yeux. Maintenant, le jeune homme attirait Tchickie contre lui, il se penchait, mais Tchickie secouait la tête. Jenny éprouva un sentiment de fierté. Jonathan avait bien tort d'éprouver des craintes pour sa fille. Rassurée, Jenny rentra dans sa chambre. Un instant plus tard, Tchickie traversait le vestibule sur la pointe des pieds. Elle entendit ronfler Jonathan. Elle referma doucement la porte de sa chambre. Quelle chance, son père et sa mère dormaient du sommeil du juste !

Mais la porte s'ouvrit et Jenny entra. Jenny qui prit sa fille dans ses bras et la couvrit de baisers.

— Pourquoi rentres-tu si tard ? Il est deux heures passées. Je t'ai attendu tout le temps.
— Oh ! maman, tais-toi. Tu vas réveiller papa. D'ailleurs, il n'est pas tellement tard.

Alors, pour éviter des questions gênantes, Tchickie se lança dans un compte rendu enthousiaste de sa soirée. Chaque fois que sa mère l'interrompait par un : « Mais enfin, Tchickie, pourrais-tu m'expliquer pourquoi tu es rentrée si tard ? », Tchickie reprenait de plus belle :

— Oh ! tu sais, c'était magnifique. Nous avons mangé, puis dansé, puis

A vendre à l'état de neuf un **BATEAU**
quatre places, à fond plat, deux paires de rames. — Pour renseignements: Pierre Bachelin, Auvernier ou téléphoner au No 61702 après 19 heures.

Vélo de dame
genre anglais, léger, à vendre. Ecluse 7.

Kurth
NEUCHÂTEL

Sandalettes brun, noir, bleu, blanc, reptile, gris

A vendre un **vélo de dame**
à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 61 au bureau de la Feuille d'avis.

L'huile sans coupons
aux noisettes à volonté, dans les magasins Meier S. A.

BAUX A LOYER
à l'imprimerie de ce journal

PROMENADES EXCURSIONS
HÔTELS-RESTAURANTS-PENSIONS

La Pension Mont-Blanc aux Marécottes (Valais)
sera ouverte le 1er juin
Tél. (026) 65893 - Eau courante
Prix spéciaux en juin

Voyages de Pentecôte
avec guide compétent

PARIS tout y compris de Bienne Fr. 152.—
Départ de Bienne, samedi 24 mai 1947 à 12 h. 16
Retour à Bienne, mardi 27 mai 1947 à 18 h. 48

MILAN tout y compris de Neuchâtel Fr. 115.—
Départ de Neuchâtel, samedi 24 mai 1947 à 12 h. 54
Retour à Neuchâtel, lundi 26 mai 1947 à 18 h.
Payable avec des timbres de voyages
Demandez le programme
PASSEPORT COLLECTIF !
POPULARIS SUISSE
BARENPLATZ 8, BERNE
Tél. (031) 23114

DEM. A ACHETER
On cherche à acheter buffet combiné ou belle armoire
Adresser offres écrites à U. C. 123 au bureau de la Feuille d'avis.

Antiquités Schneider
EVOLE 9 - Neuchâtel
ACHAT - VENTE ÉVALUATION DISCRETION

Nous cherchons à reprendre un fonds de commerce à Neuchâtel au plus tôt ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à G. B. 124 au bureau de la Feuille d'avis.

Achats - Ventes Echanges
de tous meubles usagés
S'adresser toujours aux **Occasions Meyer**
Faubourg de l'Hôpital 11 Neuchâtel

mangé encore. Tout cela prend beaucoup de temps. Oh ! je suis si fatiguée, maman chérie ! Je te raconterai tout demain matin.

Elle n'était pas fatiguée. Tous ses nerfs vibraient. Allongée sur son lit, ses cheveux blonds défaits, elle rêvait et ses rêves avaient la couleur de l'arc-en-ciel. Elle se souvenait. Il l'avait attirée dans ses bras, comme cela. Son beau visage aux traits purs s'était illuminé. Comme il était séduisant, comme il était jeune ! Elle aurait voulu... Mais non, non... Elle attendrait... jusqu'à ce qu'il eût prouvé la sincérité de son amour. Alors... Comme c'était bon de penser à tout cela ! Et lui qui ne pensait qu'à elle.

Sur le point de s'endormir, elle revit soudain l'image de Janina et de Jack. Elle frissonna. Non, non, il ne fallait pas penser à eux ce soir. Demain, elle aurait bien le temps !

Le soleil inondait la petite chambre de Tchickie, éclaboussait de flaque dorées les murs et le tapis, se jouait gaie dans la glace biseauté, faisait chatoyer les fleurs qui garnissaient les rideaux de cretonne.

Jenny allait et venait dans la pièce, posant un napperon immaculé sur un plateau, s'approchant discrètement du lit, attendant l'instant où sa fille s'éveillerait.

Tchickie faisait semblant de dormir. Elle se recueillait en attendant le moment où sa mère lui ferait subir

un interrogatoire en règle. Enfin, Tchickie bâilla, s'étira. Elle en avait assez d'attendre. Peu lui importait, d'ailleurs. Elle se sentait si gaie, si heureuse ! Jenny vint s'asseoir au pied de son lit. Elle, au contraire, était rongée par le souci. Elle se rappelait la conversation qu'elle avait eue la veille avec son mari et les remarques que Jonathan avait faites sur la conduite de leur fille.

Tchickie étouffa un dernier bâillement et se dressa sur son séant.

— Eh ! Eh ! dit-elle en riant, tu m'en as préparé un beau déjeuner, ma mignonne petite Jenny.

— Tchickie, voyons ! En voilà une façon de parler à ta mère ! Elle se leva et remplit une tasse de café qu'elle apporta à sa fille.

— C'est avec M. Manson que tu es rentrée hier soir ? fit-elle, à brûle-pourpoint.

— Non. C'est bien M. Manson qui m'avait invitée, mais je suis rentrée avec M. Dunne.

Jenny paraissait très mal à l'aise. On sentait qu'une grave question lui brûlait les lèvres.

— Tchickie, demanda-t-elle enfin, de plus en plus gênée, as-tu jamais embrassé un de ces hommes ?

Tchickie ne s'attendait pas à cela. — Oh ! maman, fit-elle choquée. En voilà une idée ! Qu'est-ce qui te prend ?

Jenny rougit jusqu'aux oreilles.

— Je ne comprends pas, reprit

Tchickie. As-tu embrassé des jeunes gens, toi ? As-tu embrassé un autre homme que papa ?

Ce fut au tour de Jenny de protester.

— Tchickie, voyons !

— Alors, pourquoi me poses-tu cette question ?

— C'était simplement pour savoir. Parce que, quand j'étais jeune fille, tout était différent. Nous ne gagnions pas notre vie. Ma mère serait morte plutôt que de confier à l'une de ses filles la clef de la maison. Je n'ai jamais embrassé ton père avant nos fiançailles. Et, encore, je ne l'embrassais que quand il arrivait et quand il partait.

Persuadée que le dangereux interrogatoire avait tourné court, Tchickie se mit à taquiner sa mère.

— Tu l'imagine que tu es un exemple à suivre ? fit-elle. Moi, je trouve ta méthode bien dangereuse ! Pour ma part, j'aime mieux tremper mes lèvres dans la coupe avant de la vider d'un seul trait.

— Tchickie, je te défends de parler comme ça.

Tchickie éclata de rire et se leva. Tout en se peignant et en s'habillant, elle se demanda si sa mère était sincère. Trouvait-elle vraiment un baiser si choquant ? Se figurait-elle que Tchickie n'avait encore jamais embrassé un homme ? Et tout ce qu'elle racontait sur les jeunes filles d'autrefois, était-ce tellement vrai ?

(A suivre)

LES SPORTS

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Les derniers classés gagnent des points pendant que Lausanne-Sports en perd

On considérait la situation des Young Boys comme définitivement liquidée lorsque les Bernois battent le candidat au titre de champion suisse ! Une preuve bien évidente que toutes les équipes se tiennent d'assez près dans un niveau plutôt médiocre. Des équipes menacées, Young Boys n'a pas été seul à glaner des points ; en effet, Locarno en a acquis deux, Berne et Young Fellows un. En fin de compte, les vaincus de la journée sont Urania et... Cantonal qui, sans jouer, se voit rejoint et dépassé par Locarno et Young Fellows. Quant à Urania, sa situation est bien compromise. Cantonal doit encore rencontrer Berne, Locarno et Urania, Berne doit encore se mesurer à Young Boys, bref, le problème de la relégation est loin d'être résolu.

En tête du classement, la clarté ne régnait pas non plus. Lausanne et Bâle ont perdu, Bienne a dû concéder un match nul, tandis que Lugano a gagné. De ce fait, les Tessinois prennent à nouveau part à la discussion dans laquelle Bienne donne le ton. Aux points perdus, c'est encore Lausanne qui est le mieux placé devant Bienne, Lugano et Bâle, mais les Vaudois doivent encore aller jouer à Bâle et à Bienne ! Comme on peut s'en rendre compte, la fin de la compétition sera palpitante.

Dans le groupe B, la victoire in extremis de Chaux-de-Fonds sur Aarau a définitivement tranché le problème de l'ascension en série supérieure, tandis que le compagnon d'infortune d'Helvetia n'est pas encore connu du fait de la victoire de Zoug sur Lucerne.

Voici les résultats et les classements :

Berne - Bienne, 3-3
Lugano - Bâle, 2-1
Young Fellows - Grasshoppers, 1-1
Bellinzona - Urania, 5-0
Lausanne - Young Boys, 0-1
Granges - Locarno, 0-2

CLUBS	MATCHES	J. G. N. P. C. Pts	
Bienne	23	13 6 4	54 29 32
Lugano	22	10 9 3	32 20 29
Lausanne	20	12 4 4	31 15 28
Bâle	20	11 3 6	53 35 25
Servette	21	9 5 7	44 36 23
Bellinzona	22	10 2 10	47 30 22
Grasshoppers	22	9 10 3	51 40 21
Granges	20	7 4 9	24 23 18
Locarno	20	7 4 9	32 44 18
Young Fell.	21	6 6 9	35 35 18
Cantonal	21	7 4 10	24 43 18
Berne	20	5 5 10	22 39 15
Young Boys	22	4 6 12	32 49 14
Urania	20	5 3 12	24 58 13

Cantonal ne jouera pas jeudi

Les dirigeants de Cantonal nous informent qu'ils ont fait renvoyer la rencontre Cantonal - Locarno prévue pour le 15 mai en raison du match Suisse - Angleterre et Grande-Bretagne - Continent.

La finale de la Coupe de France Victoire de Lille

(A.S.) La finale de la Coupe de France a eu lieu dimanche, à Paris, au stade de Colombes, entre les deux équipes de Lille et de Strasbourg ; malgré la fatigue des matches de championnat, la partie a été jouée rapidement.

Lille a pris l'avantage au bout de 55 secondes de jeu en marquant un but grâce à une belle action de l'ailier droit van Dooren. La partie se poursuit très équilibrée et malgré tous leurs efforts, les Alsaciens ne peuvent égaliser.

En seconde mi-temps, Strasbourg joue d'une façon assez spasmodique, tandis que Lille joue plus méthodiquement et plus rapidement. A la 17^{me} minute, un tir de l'avant lillois Tempowski passe de peu à côté de la cage de Germain. Les Strasbourgeois ont eu chaud. Puis les Lillois repartent à l'attaque et parviennent à marquer un second but. Jusqu'à la fin aucun nouveau but n'est marqué et Lille gagne pour la seconde fois consécutive la Coupe de France.

Soixante mille spectateurs, dont M. Vincent Auriol, président de la République, qui a remis la coupe à Bigot, capitaine de l'équipe de Lille, ont assisté à cette belle finale.

Samedi 17 mai
A 17 heures
au stade

DERBY

Chaux-de-Fonds
Cantonal

Match amical

Zurich - Red Star, 3-0
Aarau - Chaux-de-Fonds, 2-3
Saint-Gall - Nordstern, 3-1
Thoune - International, 1-2
Zoug - Lucerne, 4-1
Fribourg - Helvétia, 3-1
Schaffhouse - Bruhl, 2-2

CLUBS	MATCHES	J. G. N. P. C. Pts	
Zurich	20	15 3 2	53 14 33
Ch-de-Fonds	20	16 1 3	72 26 33
Aarau	21	11 5 5	37 22 27
Lucerne	21	9 7 5	42 20 25
Fribourg	21	8 7 6	30 25 23
Nordstern	22	9 4 9	33 20 22
Saint-Gall	22	7 8 7	33 34 22
International	21	9 3 9	34 34 21
Schaffhouse	21	5 9 7	35 52 19
Thoune	23	7 4 12	28 50 18
Bruhl	21	6 5 10	27 35 17
Red Star	21	6 5 10	24 36 17
Zoug	21	6 2 13	36 40 14
Helvetia	21	2 1 18	20 70 5

Championnat des réserves

Bellinzona - U.G.S., 0-1
Berne - Bienne, 0-2
Granges - Locarno, 1-0
Lausanne - Young Boys, 4-0
Lugano - Bâle, 8-3
Young Fellows - Grasshoppers, 0-3

Première ligue

Etoile Sporting - Sierre, 4-2
Vevey - Racing Lausanne, 3-1
Le Locle - Stade Lausanne, 0-1
Gardy Jonction - Central Fribourg, 2-1

Renens - Concordia Yverdon, 2-2
Deringingen - Birsfelden, 4-0
Petit-Huningue - Concordia Bâle, 0-2
Lengnau - Soleure, 0-0
Pratteln - Moutier, 3-3
Blue Stars - Olten, 3-2
Chiasso - Mendrisio, 6-4
Kreuzlingen - Arbon, 3-2
Winterthur - Pro Daro, 1-1
Zofingue - Biasca, 2-3

Deuxième ligue

Chaux-de-Fonds II - Fontainemelon, 3-0
Cantonal II - Yverdon 6-0

Troisième ligue

Hauterive - Noiraigue, 3-2
Le Locle II - Auvernier, 0-1

Quatrième ligue

Couvet II - Auvernier II, 13-0
Boudry I a - Cressier, 10-0
Comète - Colombier II, 4-1
Cudrefin - Neuveville II, 6-0
Béroche - Châtelard, 2-0

Juniors A

Fleurier - Comète, 1-0
Cantonal - Saint-Lmier, 1-3
Neuveville - Hauterive, 2-1
Chaux-de-Fonds II - Couvet, 2-1

Juniors B

Etoile - Le Locle, 4-3
Cantonal - Fontainemelon, 8-2

Une manifestation sportive franco-suisse à Fleurier

(c) Une amicale manifestation sportive franco-suisse s'est déroulée dimanche à Fleurier avec la participation de deux clubs de football d'outre-Rhône, le C. S. Cuisseautin (Saône-et-Loire) et les vétérans du C. A. de Pontarlier qui étaient reçus par le F. C. local.

Le C. S. Cuisseautin et ses accompagnants, arrivés déjà en autocar samedi dans la soirée, furent attendus par l'harmonie « L'Espérance » qui joua « La Marseillaise » et l'hymne national suisse pendant que l'apéritif était servi à nos hôtes au restaurant du Casino.

Pour la soirée et la nuit, les visiteurs trouvèrent couvert et gîte chez des particuliers qui nous avaient fait à Pâques les Fleurians qui étaient allés à Cuisseaux.

Dimanche matin, le premier acte officiel se déroula au jardin public en présence d'une foule nombreuse. Trois gerbes de fleurs furent déposées au pied du monument élevé en souvenir des soldats français ayant habité notre district et qui trouvèrent la mort dans les guerres de 1870-1871 et 1914-1918. Une minute de silence fut observée pour honorer la mémoire des disparus. Puis, dans le jardin de l'hôtel National, un vin d'honneur a été offert par l'autorité communale.

L'après-midi, au stade du F. C. Fleurier se disputèrent deux matches franco-suisse. Ce fut tout d'abord le C. A. Pontarlier qui fut opposé aux vétérans de Fleurier. Ces derniers, après une partie très courtoise l'emportèrent par 1 à 0, résultat déjà acquis en première mi-temps.

La seconde rencontre mettait aux prises le C. S. Cuisseautin et Fleurier I. Elle débuta par les hymnes nationaux joués par la fanfare « L'Ouvrière » et l'échange de cadeaux.

L'équipe locale a fourni une bonne première mi-temps, ce qui lui a permis de concrétiser son avantage en scotant par quatre fois, alors que les Français n'arrivaient pas à marquer.

En seconde mi-temps, les changements apportés dans la composition de l'équipe locale désorganiseront le jeu et c'est du reste la raison pour laquelle si le C. S. Cuisseautin ne put sauver l'honneur, Fleurier ne parvint pas à augmenter la marque.

C'est donc sur le résultat final de 4 à 0 que Cuisseaux fut battu. Son équipe est douée de mobilité mais malheureusement elle manque totalement de réalisateurs.

Young-Boys-Lausanne 1 à 0

Menacés de disparaître de la circulation, les Young Boys se résignent mal au sort qui les guette.

Dimanche, ils ne se sont pas laissés impressionner par la renommée — en baisse du reste — du club de la Pontaise. Celui-ci, une fois de plus, s'est vu contraint de remanier son dispositif. C'est ainsi que Georges Aebi, peu en forme, a été remplacé au centre par un jeune de la réserve : Kissling, dont c'était le baptême en ligue nationale. Ainsi qu'il arrive souvent avec les néophytes, le centre-avant improvisé de l'attaque vaudoise a mis beaucoup de cœur à la besogne et n'a pas été le plus médiocre de la ligne offensive, singulièrement inefficace dimanche. Dans cet ordre d'idées, tout a été de travers les trois quarts du temps. Certes, Lausanne-Sports a largement dominé, territorialement parlant. Mais ses attaques faisaient long feu vu le manque de rapidité dans les réflexes de certains, la lenteur de quelques autres sans parler du jeu trop exclusivement personnel de l'incurable Maillard cadet.

Aussi, les visiteurs qui ne possèdent pas moins en leur trio arrière des hommes de valeur ont-ils vu leurs interventions facilitées par l'imprécision dans les tirs de leurs adversaires. Et lorsque tirs il y avait, on ne pense pas que c'est de vingt mètres ou davantage qu'il est possible de prendre en défaut le gardien bernois Brechbühler, un gaillard de deux mètres, agile comme un chat.

Du côté visiteur, on se contenta de tenir à l'œil ceux des adversaires présumés capables de jouer les plus mauvais tours. Les Young Boys tablèrent donc sur la possibilité de monter quelques contre-offensives surprises. Dans ce domaine, Walaschek se révéla une fois de plus stratège brillant. Sur les six descentes qu'ils effectuèrent au cours de la première manche deux faillirent aboutir. Dans la première, le centre-avant qui n'avait plus que Pesset devant lui ne réussit pas à éviter le

choc du gardien vaudois. Dans la seconde, un retourné de Stoll, à deux mètres des buts lausannois, trouva par hasard les deux poings de Pesset qui renvoyèrent la balle.

A part cela, nous l'admettons volontiers, il n'eût pas été injuste que les Romands atteignent le repos avec deux buts d'avance.

C'était compter, toutefois, sans les impondérables bernois. Nous ignorons quel breuvage les représentants de la ville fédérale avaient ingurgité à la mi-temps. Toujours est-il qu'après celle-ci, les Bernois, métamorphosés prirent le mors aux dents, eux qu'on croyait sur le flanc pour avoir tant couru en vain pendant les 45 minutes précédentes. Les « jaune et blanc » s'installèrent dans le camp lausannois. A la suite de deux corners, Blaser entre en possession de la balle ; la défense locale ne bouge pas et voilà le ballon expédié de la tête au fond des filets lausannois.

Consternation dans le public. Le onze vaudois s'efforce de remonter le courant mais se heurte à une défense galvanisée et que les attaques par trop frontales des assaillants vaudois facilitent comme au début. La fin de la partie est caractérisée par un jeu heurté, souvent sec, où Gobet sauva son club d'une égalisation dont la possibilité se présentait à deux reprises dans les cinq dernières minutes, alors que les Vaudois jouaient le tout pour le tout. Mieux aurait valu partir à temps... Ainsi, pour la première fois cette saison, Lausanne a été battu sur son terrain.

Lausanne-Sports : Pesset ; Spagnoli, Maillard I ; Mathis, Eggimann, Boquet ; Monti, Guhl, Kissling, Maillard II, Nicolici.

Young Boys : Brechbühler ; Siegrist, Gobet ; Casali, Schenmann, Fluhmann ; Grutter, Walaschek, Stoll, Blaser, Weill.

Arbitre : M. Schmidberger, Zurich.

Les grandes rencontres internationales A TURIN L'ITALIE BAT LA HONGRIE par 3 buts à 2 (1 à 0)

(A.S.) Cette grande rencontre internationale a eu lieu dimanche à Turin, sur le stade municipal, en présence de 72,000 spectateurs. L'Italie se présente sans son centre-demi Carlo Parola qui a joué avec l'équipe du Continent, samedi, à Glasgow. Parola est remplacé par Rigamonti. Dans les premières minutes de la partie, les Italiens sont légèrement supérieurs mais l'équipe hongroise fait une excellente impression par la vigueur de ses hommes et par son homogénéité.

Les avantis transalpins, toujours très brillants n'arrivent pas à mettre sur pied, en face des Hongrois, leur jeu offensif habituel ; il faut dire que le portier magyar fait une excellente partie.

Pourtant, à la 24^{me} minute, sur belle action du trio central italien, le centre Gabetto parvient à ouvrir le score.

Dans la seconde partie de la première mi-temps, les Hongrois reprennent le dessus et dominent légèrement mais ils ne parviennent pas à égaliser. A la reprise, la Hongrie remplace Vivaki par Faskol. Ce changement avait été autorisé par la Fédération italienne.

Les Hongrois sont maintenant déchainés et les Transalpins sont pressés dans leur camp. A la 8^{me} minute, sur descente de toute la ligne magyare, Susz d'un beau coup de tête, bat Sentiment IV qui a plongé en vain. Les Hongrois continuent à dominer et l'on croit à un nouveau but lorsque sur contre-offensive italienne, Gabetto porte la marque à deux en faveur de l'Italie. Nous sommes à la 25^{me} minute de jeu.

La partie est très animée et le jeu devient plus dur. L'arbitre, M. von Wartburg (Suisse), est obligé d'intervenir à maintes reprises. A la 30^{me} minute, les Italiens sont littéralement assiégés et les Hongrois obtiennent deux corners consécutifs. Sur tir de Szentgeller, Ballarin, l'arrière italien, retient le ballon de la main. L'arbitre, peut-être un peu sévèrement, siffle pénalty. Puskas, d'un tir impeccable, transforme pour la Hongrie. La partie se poursuit dès lors assez équilibrée et l'on croit au match nul lorsque sur passe de Castigliano à Mazzola, celui-ci passe à l'autre inter Loik qui place un bolide laissant le portier sans espoir. Il ne reste plus qu'une minute à jouer et c'est dans l'enthousiasme général que M. von Wartburg siffle la fin de la partie.

Très beau match des deux équipes. Les Hongrois, dont c'était le premier grand match international en Europe occidentale depuis quatre ans, ont surpris en bien par leur adresse, leur rapidité et leurs qualités athlétiques. Le trio défensif magyar a été remarquable et il a tenu très souvent en échec les avantis italiens.

La section « Helvétia » de Pontarlier, fut reçue à la gare par la fanfare « Le Persévérante ».

La distribution des prix se fit dans le jardin du Loclat par M. Winterereg, président de la section de Travers, aux applaudissements d'un nombreux public.

Voici les résultats :

Catégorie A. — 1. Olympie I, la Chaux-de-Fonds, 2'49"3 ; 2. Olympie II, 2'49"3 ; 3. Cortailod, 2'47"2 ; 4. Rochefort, 2'48"1 ; 5. Peseux, 2'48"2 ; 6. Sport-Club-Suisse, 2'49"2 ; 7. Olympie III, 2'53"3 ; 8. Pont-de-Martel, 3'04"2.

Catégorie B. — 1. Fleurier, 2'50"0 ; 2. Verrières, 2'53" ; 3. Pontarlier, 2'53"2 ; 4. Môtiers, 2'53"2 ; 5. Travers, 2'55" ; 6. Noiraigue, 2'55"4.

Catégorie C. — 1. H. C. Travers 2'48" ; 2. H. C. Couvet, 2'56" ; 3. Linder Max, Peseux.

Poids moyens. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Calvin André, le Locle ; 3. Mathey René, le Locle ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Kohler André, la Chaux-de-Fonds ; 6. Erb Fritz, le Locle ; 7. Jeanrenaud René, Môtiers ; 8. Volery Marcel, la Chaux-de-Fonds ; 9. Kung Fritz, Fleurier ; 10. Winkler Arthur, le Locle.

Poids mi-lourds. — 1. Heuenschwender Jean, Neuchâtel ; 2. Girardin Ernest, la Chaux-de-Fonds ; 3. Gurtknecht Robert, Neuchâtel ; 4. Jeanneret Nestor, Peseux ; 5. Arrigo Marcel, Neuchâtel.

Poids lourds. — 1. Barrelet André, Couvet ; 2. Grestillat Jean-Fr., Coffrane ; 3. Linder Max, Peseux.

Championnat toutes catégories. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Ernst Melnard, Neuchâtel.

Poids légers. — 1. Ernst Melnard, Neuchâtel et Gnaegi Charles, la Chaux-de-Fonds ; 2. Fährny Fritz, les Verrières ; 3. Dibi Jean, Neuchâtel ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Schwalzer Hans, la Chaux-de-Fonds ; 6. Senn Louis, le Locle ; 7. Perrinjacquet Fritz, Couvet ; 8. Baehler Roger, Môtiers ; 9. Linder René, Peseux.

Poids welters. — 1. Duvoisin Claude, Môtiers ; 2. Ramseyer H., le Locle ; 3. Ramsseyer Emile, la Chaux-de-Fonds ; 4. Gerber Willy, Couvet ; 5. Fährny Walter, les Verrières ; 6. Bozzo Charles, les Bayards ; 7. Hostettler Claude, Coffrane.

Poids moyens. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Calvin André, le Locle ; 3. Mathey René, le Locle ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Kohler André, la Chaux-de-Fonds ; 6. Erb Fritz, le Locle ; 7. Jeanrenaud René, Môtiers ; 8. Volery Marcel, la Chaux-de-Fonds ; 9. Kung Fritz, Fleurier ; 10. Winkler Arthur, le Locle.

Poids mi-lourds. — 1. Heuenschwender Jean, Neuchâtel ; 2. Girardin Ernest, la Chaux-de-Fonds ; 3. Gurtknecht Robert, Neuchâtel ; 4. Jeanneret Nestor, Peseux ; 5. Arrigo Marcel, Neuchâtel.

Poids lourds. — 1. Barrelet André, Couvet ; 2. Grestillat Jean-Fr., Coffrane ; 3. Linder Max, Peseux.

Championnat toutes catégories. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Ernst Melnard, Neuchâtel.

Poids légers. — 1. Ernst Melnard, Neuchâtel et Gnaegi Charles, la Chaux-de-Fonds ; 2. Fährny Fritz, les Verrières ; 3. Dibi Jean, Neuchâtel ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Schwalzer Hans, la Chaux-de-Fonds ; 6. Senn Louis, le Locle ; 7. Perrinjacquet Fritz, Couvet ; 8. Baehler Roger, Môtiers ; 9. Linder René, Peseux.

Poids welters. — 1. Duvoisin Claude, Môtiers ; 2. Ramseyer H., le Locle ; 3. Ramsseyer Emile, la Chaux-de-Fonds ; 4. Gerber Willy, Couvet ; 5. Fährny Walter, les Verrières ; 6. Bozzo Charles, les Bayards ; 7. Hostettler Claude, Coffrane.

Poids moyens. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Calvin André, le Locle ; 3. Mathey René, le Locle ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Kohler André, la Chaux-de-Fonds ; 6. Erb Fritz, le Locle ; 7. Jeanrenaud René, Môtiers ; 8. Volery Marcel, la Chaux-de-Fonds ; 9. Kung Fritz, Fleurier ; 10. Winkler Arthur, le Locle.

Poids mi-lourds. — 1. Heuenschwender Jean, Neuchâtel ; 2. Girardin Ernest, la Chaux-de-Fonds ; 3. Gurtknecht Robert, Neuchâtel ; 4. Jeanneret Nestor, Peseux ; 5. Arrigo Marcel, Neuchâtel.

Poids lourds. — 1. Barrelet André, Couvet ; 2. Grestillat Jean-Fr., Coffrane ; 3. Linder Max, Peseux.

Championnat toutes catégories. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Ernst Melnard, Neuchâtel.

Poids légers. — 1. Ernst Melnard, Neuchâtel et Gnaegi Charles, la Chaux-de-Fonds ; 2. Fährny Fritz, les Verrières ; 3. Dibi Jean, Neuchâtel ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Schwalzer Hans, la Chaux-de-Fonds ; 6. Senn Louis, le Locle ; 7. Perrinjacquet Fritz, Couvet ; 8. Baehler Roger, Môtiers ; 9. Linder René, Peseux.

Poids welters. — 1. Duvoisin Claude, Môtiers ; 2. Ramseyer H., le Locle ; 3. Ramsseyer Emile, la Chaux-de-Fonds ; 4. Gerber Willy, Couvet ; 5. Fährny Walter, les Verrières ; 6. Bozzo Charles, les Bayards ; 7. Hostettler Claude, Coffrane.

Poids moyens. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Calvin André, le Locle ; 3. Mathey René, le Locle ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Kohler André, la Chaux-de-Fonds ; 6. Erb Fritz, le Locle ; 7. Jeanrenaud René, Môtiers ; 8. Volery Marcel, la Chaux-de-Fonds ; 9. Kung Fritz, Fleurier ; 10. Winkler Arthur, le Locle.

Poids mi-lourds. — 1. Heuenschwender Jean, Neuchâtel ; 2. Girardin Ernest, la Chaux-de-Fonds ; 3. Gurtknecht Robert, Neuchâtel ; 4. Jeanneret Nestor, Peseux ; 5. Arrigo Marcel, Neuchâtel.

Poids lourds. — 1. Barrelet André, Couvet ; 2. Grestillat Jean-Fr., Coffrane ; 3. Linder Max, Peseux.

Championnat toutes catégories. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Ernst Melnard, Neuchâtel.

Poids légers. — 1. Ernst Melnard, Neuchâtel et Gnaegi Charles, la Chaux-de-Fonds ; 2. Fährny Fritz, les Verrières ; 3. Dibi Jean, Neuchâtel ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Schwalzer Hans, la Chaux-de-Fonds ; 6. Senn Louis, le Locle ; 7. Perrinjacquet Fritz, Couvet ; 8. Baehler Roger, Môtiers ; 9. Linder René, Peseux.

Poids welters. — 1. Duvoisin Claude, Môtiers ; 2. Ramseyer H., le Locle ; 3. Ramsseyer Emile, la Chaux-de-Fonds ; 4. Gerber Willy, Couvet ; 5. Fährny Walter, les Verrières ; 6. Bozzo Charles, les Bayards ; 7. Hostettler Claude, Coffrane.

Poids moyens. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Calvin André, le Locle ; 3. Mathey René, le Locle ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Kohler André, la Chaux-de-Fonds ; 6. Erb Fritz, le Locle ; 7. Jeanrenaud René, Môtiers ; 8. Volery Marcel, la Chaux-de-Fonds ; 9. Kung Fritz, Fleurier ; 10. Winkler Arthur, le Locle.

Poids mi-lourds. — 1. Heuenschwender Jean, Neuchâtel ; 2. Girardin Ernest, la Chaux-de-Fonds ; 3. Gurtknecht Robert, Neuchâtel ; 4. Jeanneret Nestor, Peseux ; 5. Arrigo Marcel, Neuchâtel.

Poids lourds. — 1. Barrelet André, Couvet ; 2. Grestillat Jean-Fr., Coffrane ; 3. Linder Max, Peseux.

Championnat toutes catégories. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Ernst Melnard, Neuchâtel.

Poids légers. — 1. Ernst Melnard, Neuchâtel et Gnaegi Charles, la Chaux-de-Fonds ; 2. Fährny Fritz, les Verrières ; 3. Dibi Jean, Neuchâtel ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Schwalzer Hans, la Chaux-de-Fonds ; 6. Senn Louis, le Locle ; 7. Perrinjacquet Fritz, Couvet ; 8. Baehler Roger, Môtiers ; 9. Linder René, Peseux.

Poids welters. — 1. Duvoisin Claude, Môtiers ; 2. Ramseyer H., le Locle ; 3. Ramsseyer Emile, la Chaux-de-Fonds ; 4. Gerber Willy, Couvet ; 5. Fährny Walter, les Verrières ; 6. Bozzo Charles, les Bayards ; 7. Hostettler Claude, Coffrane.

Poids moyens. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Calvin André, le Locle ; 3. Mathey René, le Locle ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Kohler André, la Chaux-de-Fonds ; 6. Erb Fritz, le Locle ; 7. Jeanrenaud René, Môtiers ; 8. Volery Marcel, la Chaux-de-Fonds ; 9. Kung Fritz, Fleurier ; 10. Winkler Arthur, le Locle.

Poids mi-lourds. — 1. Heuenschwender Jean, Neuchâtel ; 2. Girardin Ernest, la Chaux-de-Fonds ; 3. Gurtknecht Robert, Neuchâtel ; 4. Jeanneret Nestor, Peseux ; 5. Arrigo Marcel, Neuchâtel.

Poids lourds. — 1. Barrelet André, Couvet ; 2. Grestillat Jean-Fr., Coffrane ; 3. Linder Max, Peseux.

Championnat toutes catégories. — 1. Stuck Paul, Neuchâtel ; 2. Ernst Melnard, Neuchâtel.

Poids légers. — 1. Ernst Melnard, Neuchâtel et Gnaegi Charles, la Chaux-de-Fonds ; 2. Fährny Fritz, les Verrières ; 3. Dibi Jean, Neuchâtel ; 4. Vogel Willy, le Locle ; 5. Schwalzer Hans, la Chaux-de-Fonds ; 6. Senn Louis, le Locle ; 7. Perrinjacquet Fritz, Couvet ; 8. Baehler Roger, Môtiers ; 9. Linder René, Peseux.

LA VIE NATIONALE

Le congrès de l'Union syndicale suisse et le problème des salaires

Une résolution appuyant les revendications ouvrières visant à porter les salaires réels au-dessus de la compensation intégrale du renchérissement est adoptée à l'unanimité

MONTREUX, 11. — Le congrès ordinaire de l'Union syndicale suisse s'est ouvert samedi à Montreux en présence de 400 délégués.

M. Bratschi, président, a parlé de la situation des travailleurs pendant la guerre. Il a rappelé que les ouvriers avaient fait de grands sacrifices dans l'intérêt du pays et n'ont pas fait valoir leurs revendications.

Le problème des prix et des salaires

« D'importantes questions de politique économique sont maintenant posées avec insistance. Le problème des prix et des salaires fait maintenant l'objet de discussions. Nous avons tous pour devoir de rester calmes et de rechercher des solutions équitables et économiquement supportables, en évitant des conflits et des troubles. Les autorités du pays ont pour devoir de chercher la conciliation. Les travailleurs veulent vivre et ils ont le droit de vivre mieux qu'avant la guerre. Cela serait possible par une répartition équitable des produits du travail. Les décisions en préparation sont de la plus haute importance pour le sort des ouvriers. L'Union syndicale compte aujourd'hui environ 400.000 membres. Souhaitons de nous engager dans la voie d'un accord équitable entre le capital et le travail vers un meilleur ordre économique et vers l'acceptation de l'assurance vieillesse et survivants. »

Après un exposé de M. René Robert, conseiller national de Neuchâtel, et un appel chaleureux du président, l'assemblée a voté à l'unanimité une résolution recommandant d'accepter, le 6 juillet, l'assurance vieillesse et survivants. Le congrès a ensuite approuvé l'initiative sur la réforme économique et le droit du travail.

Les travaux de dimanche

Dimanche matin, M. Leutenberger, conseiller national, a fait un exposé sur le problème des prix et des salaires, rappelant les revendications présentées au congrès extraordinaire de Zurich, en février 1946, où il était demandé la compensation immédiate et complète du renchérissement et l'augmentation des salaires réels des catégories inférieures et, par la suite, dès que les circonstances le permettraient, celle des salaires des employés et des autres ouvriers.

Une résolution

Après discussion, le congrès a adopté à l'unanimité une résolution disant notamment :

« Les salaires n'ont pas été augmentés dans la mesure où la situation économi-

que le permettrait ou que l'équité sociale le commanderait. Tandis que les possédants cueillent librement les fruits de la prospérité, les travailleurs sont spoliés de leur juste part du revenu national. Il en résulte une aggravation croissante des antagonismes sociaux. Le congrès unanime repousse catégoriquement les conseils des employeurs et des autorités, qui invitent les travailleurs à renoncer à demander toute nouvelle augmentation des salaires réels. Il prend acte avec surprise de l'attitude partielle du Conseil fédéral qui encourage les entrepreneurs à repousser toute nouvelle revendication de salaire présentée par la classe ouvrière. Quand le Conseil fédéral cherche à mettre la responsabilité d'un développement inflationniste dans notre pays au compte de nouvelles adaptations de salaires, il tend à rejeter sur la classe ouvrière organisée la responsabilité de crises économiques éventuelles. Le congrès reconnaît pleinement que la stabilisation des prix est dans l'intérêt de l'économie suisse. Mais pour arriver à ce dessein, on ne doit pas constater unilatéralement une amélioration de la situation matérielle de la classe ouvrière, tandis que la marge des bénéfices des employeurs ne serait pas touchée. Pour éviter de mettre en branle la spirale des prix, les augmentations de salaires qui ne pourraient être mises au compte d'une plus grande productivité doivent se faire par une diminution des profits. Considérant la situation économique présente, le congrès appuie les revendications ouvrières visant à porter les salaires réels au-dessus de la compensation intégrale du renchérissement. Il prend cette décision en toute conscience de ses responsabilités envers l'intérêt général que n'importe quel autre groupe économique, n'a jamais perdu de vue dans ses requêtes. »

Une autre résolution, également adoptée à l'unanimité et par acclamations, proteste contre la politique des salaires du département fédéral de l'économie publique. Elle déclare ensuite :

Le conflit du bâtiment

Le congrès exprime sa sympathie aux travailleurs du bâtiment qui luttent pour obtenir une amélioration convenable de leurs conditions de vie. Il attire l'attention du peuple suisse sur l'extrême importance de ce conflit. Il constate que les travailleurs du bâtiment sont prêts à une entente, alors que les employeurs semblent vouloir la guerre. Le congrès prie donc les employeurs de porter la responsabilité des conséquences qu'implique leur attitude.

Sur proposition de la Fédération suisse des typographes, la Centrale suisse d'éducation ouvrière est chargée d'entrer en relation avec les fédérations syndicales, l'Union suisse des coopératives de consommation, ainsi qu'avec les organisations culturelles et sportives de la classe ouvrière dans le but d'éduquer en commun un périodique illustré au service de la classe ouvrière ou un journal populaire et de préparer éventuellement un plan de financement.

Les travaux du Grand Conseil vaudois

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce qui fut fait. Le ministre de l'agriculture et ses bureaux ont remis leur ouvrage sur le métier. Ils l'ont présenté mardi à l'appréciation du législatif. Les nouvelles normes auxquelles on est arrivé font apparaître une économie appréciable. Devisés primitivement à 5,700,000 fr., l'achat et les installations de Grange-Verney sont ramenés à 4,400,000 fr. Sur ce dernier montant, le peuple a accordé déjà un premier crédit de 2,400,000 fr. De leur côté, les communes broyardeuses intéressées, versent une subvention de 123,000 fr. ; il se trouve donc que la dépense effective que le peuple sera appelé à ratifier, atteindra 1,877,000 fr. au lieu de 3,200,000 fr., au sujet desquels on avait « polémiqûé » ferme à l'époque.

Cette fois-ci, la discussion n'a pas traîné. En premier débat, le crédit a été accepté. Nul doute qu'il ne le soit aussi en seconde lecture et l'on peut supposer dès lors que, devant ce souci d'économie, nos mandataires ne seront pas franchement le « oui » et les citoyens trancheront en dernier ressort.

En sera-t-il de même lorsqu'ils devront ratifier le principe d'une dépense beaucoup plus forte ? On peut se poser la question, car il s'agit de rien moins que de 15 millions que le parlement a accordés aux fins d'accélérer la remise en état d'une partie du réseau routier cantonal. Les années de guerre sans circulation avaient laissé dans un état voisin d'abandon. Et le reste a besoin de sérieuses réfections ou d'améliorations à tout le moins. C'est pourquoi le département des travaux publics procédera par étapes selon un ordre d'urgence minutieusement établi. Si l'on voulait donner satisfaction à toutes les régions intéressées, il nous en coûterait cent millions au bas mot. Le moment est-il bien choisi pour provoquer la réaction des électeurs-contribuables ? La plupart d'entre eux ne roulent pas sur l'or, pas même en automobile.

La session de printemps coïncide avec le renouvellement du bureau du Grand Conseil.

M. Marcel Brawand, le premier président socialiste que le parlement vaudois s'était donné il y a une année à pareille époque, a déposé son mandat. La confiance dont il avait été investi, M. Brawand ne l'a pas déçu. Au contraire, Rendons-lui cette justice. Le président qui rentre dans le rang s'est montré à la hauteur de sa tâche. Il s'est montré compréhensif, tolérant et impartial.

Réunis pour fêter son successeur, ses collègues ont rendu hommage à ses qualités. De même ils ont tressé des couronnes au nouveau président, un libéral, M. Georges Bridel, doyen d'âge et de fonction de la municipalité lausannoise. Le nouvel élu est aussi populaire dans sa ville qu'il l'a été longtemps dans l'armée. C'est un des rares hommes politiques de notre cité que nous remercions de la politique qu'il nous a menée. Depuis 17 ans, ne réunis-

il pas sur son nom le plus grand nombre de voix des partis nationaux ? De cela son parti tire une légitime fierté. Son élection à la présidence du Grand Conseil fut parmi l'une des plus brillantes que l'on ait vues jusqu'ici. Par un chiffre de voix fort honorable et sans opposition non plus, le premier vice-président a été désigné en la personne de M. Robert Piot (radical) conseiller national, agriculteur à Bourne.

En revanche, quand il s'est agi de passer à l'élection du 2^e vice-président, deux candidats s'affrontèrent. Appuyé par les radicaux et les libéraux, M. Albert Potterat, agrarier, à Molondin, l'emporta sur le candidat des populistes, bien que celui-ci ait eu l'appui des voix socialistes.

Les tâches politiques de la radiodiffusion. — FRIBOURG, 11. A l'occasion de l'assemblée des délégués de la Société suisse de radiodiffusion, M. A.-V. Glogg, directeur général, a exposé les tâches politiques de la radiodiffusion. Il a déclaré notamment que dans un Etat démocratique, la radiodiffusion ne doit pas rester à l'écart de la politique ; son devoir est de contribuer de façon impartiale à la solution des problèmes politiques, en faisant présenter à l'ensemble du peuple, par des orateurs qualifiés, les points de vue des différents partis.

(Réd. — Notre correspondant de Berne reviendra prochainement sur cet exposé.)

En marge de l'affaire Pospesco à Genève. — GENEVE, 10. Le juge d'instruction a rendu samedi une ordonnance refusant d'inclure le greffier chef de la cour de justice de Genève contre lequel, on s'en souvient, le défenseur de Maria Pospesco avait déposé une plainte pour faux en écriture.

La Société suisse des commerçants s'occupe également de la question des salaires

INTERLAKEN, 11. — L'assemblée des délégués de la Société suisse des commerçants s'est tenue à Interlaken. Elle a voté à l'unanimité une résolution constatant que dans son appel sur la stabilisation des prix et des salaires, le Conseil fédéral a encouragé les salariés à se contenter des allocations de vie chère obtenues, craignant que de nouvelles augmentations de salaire fassent monter les prix et déprécier la monnaie.

Les délégués constatent que les employés de commerce, comme du reste tous les employés, n'ont eu pendant la guerre que des compensations insuffisantes de renchérissement. Les salaires ne suivaient qu'avec hésitation l'accroissement des prix des marchandises les plus indispensables. Malgré tous les efforts de l'association, le salaire réel de 1939 est encore loin d'être réparti partout. Les employés insistent donc pour que leurs revendications tendant à la compensation totale du renchérissement, au versement des améliorations annuelles d'usage et qui n'ont pas eu lieu pendant la guerre, et approuvent toutes les mesures qui pourraient s'opposer à une augmentation injustifiée des prix. Les délégués réclament la conclusion de contrats collectifs, créant des relations de confiance entre employeurs et employés.

L'assemblée a voté une seconde résolution invitant les employés à intervenir résolument lors du scrutin fédéral du 6 juillet en faveur des nouveaux articles économiques comme en faveur de

Les élections au Grand Conseil lucernois. — LUCERNE, 11. Les voix pour l'élection du Grand Conseil lucernois se répartissent comme suit : conservateurs et chrétiens-sociaux 29,048, radicaux 19,411, socialistes 5785, union des indépendants 1874, et parti du travail 590.

Un habitant de Moudon blessé mortellement par une automobile. — MOUDON, 12. Une automobile qui venait d'Oleyres et rentrait à Genève, a atteint dimanche à 13 h. 30, à Moudon, un piéton qui était couché sur la chaussée. Transporté à l'hôpital, Robert Baud, domestique, 40 ans, célibataire, a succombé à une fracture du crâne.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10 le salut musical, 7.15, inform. 7.20, rythmes et refrains gais, 11 h., émission commune : Manon, 11.35, variations pour violon, 11.45, airs tziganes, 12 h., orchestre Ch. Emser, 12.15, musique légère, 12.29, l'union, 12.30, marches, 12.45, inform. 12.55, le trio Yvonne et Blanc 13 h., avec le sourire, 13.05, l'ensemble Tony Bell, 13.25, mélodies roumaines, 13.30, concerto de J.-S. Bach, 16.29, l'heure bleue, 16.30, émission commune, 17.00, quelques pages de Colette, 17.45, parade musicale, 18.15, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique, 18.25, jazz authentique, 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs, 19.15, inform. 19.25, questionnez, on vous répondra, 19.45, musique de tous les temps, 20.05, la pièce policière, 20.55, pianiste de jazz : Morton Gould, 21.16, opérrette 22.10 chronique des institutions internationales, 22.30, inform. 22.35, musique de la Russie d'aujourd'hui.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., Emission matinale, 12.15, piano jazz, 12.29, l'heure bleue, 12.30, orchestre, 12.55, lettre du lundi 13.30, sonate de Mozart, 13.50, danses allemandes, 14 h., pour Madame, 16 h., radio-magazine pour Madame 16.29, l'heure, 16.30, concert, 17.30, voyages de découvertes et explorations, 18 h., chants, 18.30, orchestre récréatif, 19 h., causerie, 19.25, communications, 19.30, inform. 19.40, échecs du temps, 19.55, concert de l'auditeur, 21.20, musique française, 21.45, pour les Suisses à l'étranger, 22 h., inform. 22.05, cours de français, 22.30, musique de danse.

LA FOIRE DE PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La section suisse qui, malheureusement cette année, est amputée de la participation de l'Office suisse d'expansion commerciale (les crédits ont, paraît-il, fait défaut), comprend trois stands distincts : 1) Celui de la Chambre de commerce suisse en France ; 2) celui de l'Office suisse du tourisme ; 3) celui enfin de l'Association suisse des fabricants de meubles en gros.

Tous les autres exposants, qu'il s'agisse de délégués spéciaux ou de représentants habituels, sont dispersés un peu partout au gré de leur spécialisation commerciale ou industrielle. A s'en rapporter aux premières indications officielles, c'est l'industrie des machines qui représente pour la Suisse la participation la plus forte. L'horlogerie est, par contre, absente, nous a-t-on dit, ce qui ne manquera pas de surprendre quel que peu les visiteurs français pour qui le terme de « suisse » évoque irrésistiblement l'image de ces belles montres, telles que Neuchâtel, le Locle, la Chaux-de-Fonds, Genève savent les offrir aux amateurs de pièces de haute qualité.

Plusieurs millions de visiteurs

C'est un lieu commun d'écrire que beaucoup de monde est attendu durant les seize jours de la foire. Suivant les pronostics les plus raisonnables, on estime que le chiffre de 4 millions de visiteurs pourra être atteint, ce qui pose, on s'en doute un peu, le problème du logement. Les hôtels sont déjà comblés, les chambres toutes retenues et l'on se demande même comment, pour peu que le temps reste favorable, pourront coucher les provinciaux et les étrangers venus spécialement à Paris pour la circonstance.

Un optimisme reconfortant règne cependant au secrétariat général où chacun est persuadé que toutes ces difficultés matérielles s'aplaniront avec l'aide et la bonne volonté de la corporation hôtelière parisienne. On souhaite également que le ravitaillement parisien fasse un effort aussi bien pour la qualité que pour les prix, car il serait désolant, en effet, que la « loi du coup de fusil » vienne ternir l'éclat de cette grande réus-

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Subite aggravation de la situation aux Indes néerlandaises

LE GOUVERNEMENT INDONÉSIEN ROMPT LES POURPARLERS ÉCONOMIQUES ENGAGÉS AVEC LA HOLLANDE

BATAVIA, 11 (A.F.P.). — Les pourparlers hollandais visant à la coopération hollando-républicaine dans le domaine économique ont été rejetés par la république après plusieurs semaines de discussions, révèle un communiqué officiel néerlandais.

Le règlement commun proposé par le gouvernement hollandais concernait : 1. L'établissement d'un contrôle central d'importations et d'exportations. 2. L'établissement d'un fonds central de devises afin de financer les achats nécessaires pour l'ensemble de l'Indonésie.

Le refus républicain empêche l'établissement d'une douane hollando-républicaine qui aurait permis la normalisation du commerce dans tous les ports de l'Indonésie. La république a également refusé le règlement provisoire prévoyant la levée du blocus des produits d'entreprises étrangères sur territoire républicain.

Vive inquiétude dans les milieux hollandais

BATAVIA, 11 (A.F.P.). — Le ruidement indonésien dans les pourparlers économiques a provoqué une « sérieuse inquiétude » dans les milieux hollandais, déclare le communiqué officiel néerlandais, qui annonce l'échec de ces pourparlers.

Quoi qu'il en soit, selon ce communiqué, les Hollandais n'abandonnent pas l'espoir de trouver une solution à la crise, les milieux de Batavia soulignent que des mesures de nature à enrayer la régression économique de l'Indonésie doivent être prises à bref délai.

Le communiqué rappelle, d'autre part, que le règlement du 29 janvier laisse une entière liberté à l'exportation des marchandises, à l'exception de celles produites par l'Indonésie sur les plantations des entreprises non-républicaines. Enfin, toujours selon ce

Grand défilé militaire à Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

PARIS, 11 (A.F.P.). — De bonne heure dimanche matin, une foule déjà considérable se pressait derrière les barrières disposées pour de Vincennes et place de la Nation, afin d'assister au défilé militaire commémorant le jour anniversaire de la victoire.

Vers 10 h. 30, dans les deux enceintes qui entourent la tribune d'honneur, les membres du parlement prennent place en grand nombre, tandis que le corps diplomatique, les attachés militaires, les généraux Juin, de Latrè de Tassigny arrivent, suivis de M. Winston Churchill. Enfin, M. Ramadier gagne la tribune officielle, entouré des ministres et des membres des bureaux des deux assemblées. A 10 h. 45, escortée de policiers à motocyclettes, la voiture de M. Vincent Auriol, président de la République, s'arrête devant le drapeau de la Garde républicaine. La musique joue « La Marseillaise » et le silence s'établit pour être rompu dès la fin de l'hymne national par les applaudissements de la foule et les cris répétés de « Vive la république ». Puis le défilé militaire commence.

Le général Chouteau, entouré de son état-major, présente le défilé. Il est à 11 heures lorsque les premiers éléments motorisés passent devant les personnalités. Après un escadron de chars lourds, suivis d'une batterie d'artillerie automoteur, la Garde républicaine, précédée de son étendard, défile ensuite. Toujours admirés sur leurs petits chevaux arabes, les spahis marocains et algériens remportent leur habituel succès. Les chasseurs à pied, dont la musique scande une marche rapide, s'avancent à un rythme accéléré. Les élèves des grandes écoles ontrent la marche des troupes à pied. Ce sont d'abord les polytechniciens, suivis des saint-cyriens, puis de la musique des équipages de la flotte et enfin de l'école d'aviation de Salon. Deux compagnies de l'armée de l'air ferment la marche.

Après avoir salué les personnalités françaises et étrangères, le président de la République monte en voiture sous les acclamations de la foule. Peu après, M. Winston Churchill quitte la tribune, salué par les applaudisse-

ments. Puis les ministres, les chefs militaires et toutes les personnalités se retirent.

M. Churchill regagne l'Angleterre

PARIS, 11 (Reuter). — M. Churchill a quitté dimanche à 18 h. l'aérodrome du Bourget à bord d'un avion qui le ramènera à Londres.

Echos sanglants du 1er mai

Des policiers russes blessent grièvement deux ouvriers autrichiens

VIENNE, 12 (Reuter). — La presse socialiste de Vienne rapporte que de graves incidents se sont produits à Klein-Pöchlarn, près d'Amstetten, lors de la fête du 1er mai.

M. Leo Stern, professeur à l'Université de Vienne, communiste, s'est adressé à la foule. Il a proclamé dans son discours que tous les Autrichiens qui avaient servi dans les armées d'Hitler, pendant la guerre, étaient des criminels. Ces paroles ont déclenché la bagarre. Le professeur Stern s'est rendu alors au Q. G. soviétique de la localité et est revenu avec deux officiers et deux policiers de l'armée russe, armés. Les officiers ont sommé ceux qui s'étaient opposés au professeur à s'annoncer. Cet ordre fut suivi de cris de « protestation » et les policiers ont alors ouvert le feu. Deux ouvriers, membres de parti communiste, ont été grièvement blessés.

Les observateurs de Vienne déclarent que la publication de cette nouvelle est la réponse aux violentes attaques de la presse communiste contre le chancelier Figl et M. Oscar Helmer, ministre de l'intérieur.

De graves désordres éclatent en Grèce où l'activité des partisans s'intensifie

ATHÈNES, 11 (Reuter). — Le contre-torpilleur « Kriti » a été envoyé dans le port d'Heraklion, dimanche, où de graves désordres ont éclaté à la suite de l'activité des guerilleros. En effet, vendredi, des partisans ont effectué un coup de main contre la localité d'Ierapetra, où le poste de gendarmerie fut l'objet d'un assaut. Onze réfugiés politiques allemands ont été tués. Du côté de la gendarmerie, on compte un tué et dix blessés. De l'autre, on signale trois blessés. Plusieurs camps ont été incendiés par les partisans qui ont pillé la succursale d'une banque américaine.

L'activité des guerilleros s'intensifie à la frontière gréco-yougoslave près du lac Prespa, où, selon des informations d'agence, des partisans appuyés par un petit détachement de l'armée yougoslave, ont attaqué, dans la nuit de samedi, un poste de gendarmerie. Les partisans ont été repoussés après l'arrivée de renforts au cours d'un combat qui s'est prolongé toute la nuit.

L'opposition roumaine proteste contre les arrestations arbitraires

BUCAREST, 11 (A.F.P.). — Les partis d'opposition roumaine, ont adressé un nouveau mémoire à la commission interalliée de contrôle, au président du Conseil et au ministre de l'intérieur, pour protester contre l'arrestation de certains de leurs membres, qu'ils estiment « arbitraire et illégale ».

De leur côté, trois cents de ces personnes arrêtées, détenues à Pitesti, ont envoyé un long message à la commission interalliée de contrôle, dans lequel elles déclarent notamment : « Nous sommes menacés de mourir d'inanition ou d'être exécutés dans nos prisons. » Pour expliquer ces arrestations, les milieux officiels déclarent que pour exploiter les effets du malaise économique dont souffre la population, l'opposition a entrepris et accentué le mécontentement du peuple, afin de provoquer des troubles dans le pays.

L'opposition affirme, de son côté, que toutes les arrestations ont été opérées illégalement, sans mandat et sans que, pour chacune d'elles, aucun chef d'accusation ait été précisé.

Le nombre des dernières arrestations s'élevait à deux mille pour tout le pays, affectant plus particulièrement les nationaux-paysans.

La charte industrielle du parti conservateur de Grande-Bretagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le document conservateur contient une « charte de l'ouvrier », dont voici les points principaux :

1. Garantie de l'existence de l'ouvrier et de sa famille.
2. Salaires pleins et intéressants pour le travail bien fait.
3. Possibilité d'avancement.
4. Respect de l'ouvrier — homme ou femme — qui sera considéré comme un être humain et non pas comme une machine. Cette charte sera soumise au parlement pour qu'elle soit ensuite approuvée par le peuple. Mais en aucun cas elle ne pourra être mise en vigueur par simple décision parlementaire.

Les conservateurs établiraient aussi les bases d'une collaboration entre ouvriers et patrons. Si les entreprises ne respectaient pas les principes établis, elles ne pourraient pas recevoir de commandes de l'Etat. Les conservateurs envisagent également diverses autres mesures en cas de crise de chômage.

Ce soit :

1. Le maintien d'un certain niveau de travail par la mise en construction de maisons et d'usines et la fabrication de machines ;
2. Si la demande de certaines marchandises diminue temporairement, les fonds nécessaires seront mis à disposition de l'industrie pour la création de stocks extraordinaires, de manière à assurer à l'ouvrier son gagne-pain ;
3. L'économie anglaise sera défendue par une politique budgétaire courageuse. En temps de prospérité, il sera possible de réaliser des excédents budgétaires qui pourront être utilisés en temps de crise.

Une arrestation mystérieuse opérée par la police de Milan

Elle serait en rapport avec l'affaire du « trésor de Mussolini »

ROME, 11 (A.F.P.). — Franco Maria Servella, neveu du journaliste milanais Franco de Agazio, a été arrêté par la police à Milan, pour des motifs qui restent encore mystérieux.

On rappelle que Franco de Agazio a été tué le 14 mars dernier, alors qu'il venait de mettre en cause dans son journal plusieurs personnalités politiques ayant été, selon lui, mêlées à l'affaire du « trésor de Mussolini ».

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, des étudiants se sont livrés la nuit dernière à une série de manifestations dans différents quartiers de Paris. Ils ont été dispersés par la police.

Le gouvernement a décidé d'uniformiser le prix du blé sur la base de 1978 fr. le quintal.

Une grosse affaire de faux billets de banque sera évoquée aujourd'hui devant la troisième chambre du tribunal correctionnel de la Seine ; 34 personnes sont inculpées de falsification de billets de banque, de contrefaçon de sceaux, tampons et marques de la République. Cette escroquerie porte sur une somme de 84 millions de francs au détriment de l'Etat.

Le gouvernement a décidé la dissolution du Mouvement politique de rénovation malgache auquel on attribue les graves incidents de Madagascar.

En ANGLETERRE, M. Peter Rugeger, ministre de Suisse à Londres, a été reçu par M. Bevin, ministre des affaires étrangères.

Sir Georges William Rendel vient d'être nommé ambassadeur de Grande-Bretagne à Bruxelles et ministre au Luxembourg.

En GRECE, le ministre des affaires étrangères a remis à l'ambassadeur américain un mémorandum demandant des précisions sur certaines indications formulées par Washington au sujet de l'octroi d'un large amnistie. Les autorités d'Athènes se demandent si cette amnistie prouvée s'étendra aussi aux rebelles coupables de crimes de droit commun et aux personnes actuellement détenues.

En ITALIE, l'égalité des droits de la femme par rapport à l'homme sur le plan du travail a été sanctionnée dans les articles de la nouvelle constitution approuvés par l'Assemblée constituante.

En ALLEMAGNE, le travail a repris à Hambourg où les ouvriers s'étaient mis en grève. Le procureur américain a transmis samedi soir à la cour chargée de juger les criminels de guerre de Nuremberg l'acte d'accusation contre douze généraux accusés d'avoir ordonné la mort de centaines de milliers de civils en Grèce, en Albanie et en Yougoslavie. La personnalité la plus marquante des inculpés est le maréchal List, ex-commandant en chef de la douzième armée allemande.

En AUTRICHE, l'attaché de presse près la mission yougoslave à Vienne a accusé les autorités anglo-saxonnes d'occupation de tolérer une organisation qui envoie des terroristes en Yougoslavie.

M. Laky, délégué général de la mission de rapatriement hongroise pour l'Autriche et l'Allemagne a disparu de Vienne.

En RUSSIE, le ministre suppléant de la santé publique a été révoqué. Aux ETATS-UNIS, le Congrès a définitivement adopté le prêt à la Grèce et à la Turquie d'un montant de 400 millions de dollars.

On prévoit que les travaux de l'assemblée extraordinaire de l'O.N.U. seront terminés à la fin de cette semaine. L'empereur d'ETHIOPIE a revendiqué officiellement deux anciennes colonies italiennes, la Somalie et l'Erythrée.

AVIS TARDIFS

THÉÂTRE

Ce soir à 20 h. 45

Ballets grecs d'Athènes

Location : Au Ménestrel et à l'Entrée

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La route du pied du Jura sera-t-elle détournée par le sud des lacs de Neuchâtel et Morat ?

La Société suisse des routes automobiles vient d'ouvrir un concours pour l'étude des deux projets généraux suivants :

a) Route Bienne - Täuffelen - Anet-Thielle.

b) Route de jonction reliant la route du pied du Jura de l'est de Granges à la route Berne - Yverdon-Lausanne près de Morat.

Ces deux projets paraissent constituer une variante l'un de l'autre.

Le premier se borne à détourner le trafic de Saint-Blaise à Bienne par le sud du lac de Bienne.

Le second canaliserait le trafic des avant Granges vers la transversale Berne-Yverdon. Ce serait la fin de la route du pied du Jura comme artère principale.

On voit d'emblée la menace que ces deux projets — mais surtout le second — font peser sur le canton de Neuchâtel. Celui-ci, bien entendu, ne saurait laisser passer la chose sans autre et devra lutter par tous les moyens contre des plans aussi préjudiciables à ses intérêts.

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

L'humilité du retraité

La main-d'œuvre est si rare qu'il a fallu faire appel, on le sait, aux retraités de toutes sortes, même dans le ministère pastoral.

C'est là ce qui faisait dire à un brave homme parlant à son ancien pasteur : « Vous, avez votre retraite et vous travaillez encore plus qu'avant ! »

« Que voulez-vous, mon ami, lui répondit le vieux pasteur, la Bible dit vrai, toujours vrai : « Il n'y a point de repos pour le méchant ! » »

Quelques jours après, dans la paroisse à laquelle il consacrait quelques mois de sa retraite, arrivent des soldats de notre ville pour une période militaire de huit jours, des hommes de la « Landwehr » qui lui disent : « Eh ! Monsieur le pasteur, qu'est-ce que vous faites là ? Et le digne ecclésiastique de répondre gentiment : « Je fais comme vous, mes amis, un cours de répétition ! »

NEMO.

Un garçonnet étranglé accidentellement

Le petit Egon Albiesser, âgé de dix ans et demi, dont les parents habitent Tivoli, jouait seul, samedi après-midi, sous le passage couvert qui se trouve derrière la maison paternelle.

Son père, qui se rendait au jardin, trouva le malheureux enfant étranglé par des cordes avec lesquelles il s'était vraisemblablement amusé.

On ignore dans quelles circonstances ce tragique accident s'est produit.

Un magasin cambriolé Des objets pour une valeur de 2000 fr. disparaissent

Un cambriolage a été commis dimanche après-midi, entre midi et 16 heures, dans le magasin Guye-Prêtre, à la rue Saint-Honoré. Le voleur a pénétré dans le magasin par la porte intérieure. Il s'est emparé de quelques pièces d'argent et pour 2000 fr. environ d'objets. La police a ouvert une enquête.

Deux cents délégués étrangers de passage à Neuchâtel

Les quelque deux cents délégués, qui prennent part actuellement à Genève aux travaux de la deuxième session de la commission des transports internes de l'organisation internationale du travail, ont été pour quelques instants les hôtes de Neuchâtel, samedi matin.

Arrivés par train spécial, ils ont parcouru les rues de la ville, se sont rendus au port, où le « Fribourg » les attendait pour les transporter à Morat. Un apéritif leur a été offert à bord.

L'Etat était représenté par M. Léo Dupasquier et la commune par M. Jean Liniger.

Cette course en bateau avait été organisée par l'Office neuchâtelois du tourisme, en collaboration avec l'A.D.E.N. A Morat, les délégués ont été accueillis par M. Celio, conseiller fédéral. Après le dîner, ils se sont rendus à Payerne, pour visiter le train du centenaire. Ils ont ensuite regagné Genève en passant par Fribourg.

Au mois de mars, le nombre des habitants a légèrement augmenté

Notre population est en augmentation de 137 habitants puisqu'elle en comptait, en avril, 26,049, contre 25,912 en mars. Les arrivées s'élevèrent, le mois passé, à 694 (324), tandis que les départs se montaient à 576 (654). L'excédent des naissances était de 19 (14), et 23 (19) mariages furent célébrés.

La Société nautique baptise un nouvel « outrigger »

Hier après-midi a eu lieu à la plage de Monruz une manifestation qui réunissait membres et amis de la Société nautique de notre ville, à l'occasion du baptême d'un nouvel « outrigger » à quatre rameurs. Après un discours du président de la société, M. Kemmler, la nouvelle embarcation fut baptisée « Joran » par sa marraine, Mme Vuithier.

Cette manifestation ne put malheureusement pas avoir lieu au garage nautique, celui-ci n'étant plus à même d'héberger toute la famille nautique.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans un prochain article.

Une jeune fille fait une chute à bicyclette

Hier, dans la soirée, une jeune fille qui descendait à bicyclette la route de l'Écluse est tombée de sa machine, la roue avant de celle-ci s'étant prise dans la gorge du rail. Dans sa chute, la cycliste s'est blessée aux genoux.

Tapage nocturne

La police locale a fait rapport contre deux individus qui se battaient près d'un établissement public du centre de la ville, dans la nuit de samedi à dimanche.

La Fête des mères

C'était hier la Fête des mères. Cette journée a été comme ces années précédentes un juste et émouvant hommage rendu à celles qui se dépensent sans compter pour leur foyer. Aussi, en ce dimanche de mai, les mamans ont reçu, en témoignage d'affection, des fleurs et des douceurs.

Les vieillards n'ont pas été oubliés. Et c'est ainsi qu'aux asiles de Serrières, la fanfare « l'Avenir » a donné un concert.

Pour la restauration de la chapelle de la Maladière

Après les soirées données par le théâtre de la Bourgade, la deuxième manifestation en faveur de la restauration de la chapelle de la Maladière s'est déroulée samedi dernier à la chapelle, où une foule de visiteurs et d'amis, ainsi que des dévouements en grand nombre, assurèrent à la vente un plein succès.

Une soirée, organisée par la jeune Eglise du quartier Est, termina la vente dans le meilleur esprit.

Cette journée fut un encouragement pour ceux qui ont à cœur — et ils sont nombreux — la restauration nécessaire (et prochaine, espérons-le) de ce sanctuaire de notre ville.

Une motocyclette contre un tram

Samedi, peu après midi, un motocycliste qui roulait à vive allure en direction de la Place-d'Armes, s'est jeté contre la nouvelle voiture des tramways, près du magasin Benkert. Un panneau de la motrice a été enfoncé ; il devra être remplacé. La motocyclette a également subi des dégâts.

Assemblée générale du Groupement neuchâtelois des infirmières et infirmiers

Les infirmières et les infirmiers du canton de Neuchâtel ont tenu leur première assemblée générale hier après-midi à l'hôtel Terminus, à Neuchâtel, sous la présidence de Mlle Thiebaut, infirmière scolaire, vice-présidente.

Les délibérations ont porté surtout sur le projet de contrat collectif qui sera soumis prochainement aux directeurs d'hôpitaux.

L'assemblée a également adopté les statuts du groupement et accepté le programme d'activités prévu pour l'hiver prochain.

LES CONFÉRENCES

L'école française d'Athènes

L'activité de l'école française d'Athènes est caractérisée par trois aspects : les voyages, les fouilles et les publications.

Pour les voyages on a observé la même évolution : d'excursions touristico-littéraires où les participants évoquaient avec attendrissement des souvenirs littéraires, ces expéditions sont devenues bientôt de véritables explorations scientifiques. M. Lerat a eu, de façon très suggestive, les difficultés, surtout en Asie Mineure, où les recherches épigraphiques et paléographiques étaient contrecarrées par toutes sortes d'écarts.

Puis l'orateur s'étendit plus longuement sur les fouilles, auxquelles il a eu l'occasion de participer. Les deux chantiers de Delphes et de Délos sont ceux qui ont le plus fait pour la gloire de l'école. Tout le travail de reconstruction que nous montrons en détail M. Lerat exige un intérêt pour les « vieilles pierres », une connaissance et un flair qui, heureusement, ne manquent pas aux membres de l'école d'Athènes. Ils font preuve d'une ténacité qui bien souvent leur a permis de faire des découvertes d'une valeur inestimable. Cette partie de la conférence était illustrée par une quantité de photographies fort bien choisies pour nous montrer l'importance des travaux délicats qui ont été accomplis.

Après les découvertes, il faut publier les documents qu'on a réunis. Les chantiers de Delphes et de Délos ont déjà donné lieu chacun à l'édition d'une vingtaine de gros volumes.

La façon dont de jeunes savants se penchent sur les vestiges merveilleux du passé, on le comprend, les plus heureuses conséquences pour la France : elle contribue à accroître sa force de rayonnement dans le monde.

A. R.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 mai. Température : Moyenne : 14.8 ; min. : 11.4 ; max. : 18.6. Baromètre : Moyenne : 719.7. Eau tombée : 1.2. Vent dominant : Direction : faible à modérée ; force : variable. Etat du ciel : couvert à très nuageux par moments ; orageux de 6 h. à 7 h. 45 environ sous forme de tonnerre, averses intermittentes de 6 h. 45 à 16 h. environ.

11 mai. — Température : Moyenne : 14.7 ; min. : 8.3 ; max. : 20.6. Baromètre : Moyenne : 720.5. Vent dominant : Direction : sud-sud-ouest ; force : calme à faible. Etat du ciel : couvert à très nuageux.

Mal	6	7	8	9	10	11
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac, du 10 mai, à 7 h. : 429.84
Niveau du lac, du 11 mai, à 7 h. : 429.83

Prévisions du temps : Nord des Alpes

ciel variable, journée chaude. Au cours de l'après-midi et de la soirée, orages locaux surtout dans le Jura et dans les Préalpes

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Un électricien fait une chute de cinq mètres

Dans la nuit de vendredi à samedi, une panne de courant électrique s'est produite à Saint-Aubin. Des spécialistes des Services industriels de Neuchâtel se sont aussitôt rendus sur place pour réparer le transformateur qui se trouve près de l'hôpital de la Béroche.

Malheureusement, l'un d'eux, M. Jakob, a fait une chute de cinq mètres de hauteur, le ceinturon qui le retenait au poteau s'étant déchiré.

M. Jakob a été transporté à l'hôpital voisin où l'on a diagnostiqué des contusions heureusement sans gravité.

ROCHFORD

Election d'un nouveau conseiller général

(c) Le siège radical devenu vacant au Conseil général par suite de la récente nomination de M. Jean Schweizer au Conseil communal, a été repourvu tacitement par l'élection de M. Emile Perrin. Ce dernier faisait déjà partie de nos autorités il y a quelque temps mais ayant quitté momentanément la localité, il avait dû, à regret, abandonner son mandat.

Un attelage renversé

(c) Un jeune homme du village, M. Henri Béguin, qui s'était rendu vendredi matin avec une voiture attelée à Champ-du-Moulin pour travailler chez un agriculteur, a été retrouvé au cours de l'après-midi, étendu et sans connaissance, sur le chemin menant de Champ-du-Moulin à la route Rochefort-Val-de-Travers. La voiture s'étant renversée à la suite d'un non sait quelles circonstances (personne n'a été témoin de l'accident), le cheval libéré s'en retourna, seul, à la ferme où le jeune homme passa la nuit.

Le jeune homme fut découvert par un motocycliste et fut transporté avec bien du retard à l'hôpital.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Une automobile sort de la route

(c) Vendredi, aux environs d'une heure du matin, une voiture qui venait d'Yvonand en direction d'Yverdon, est sortie de la route peu avant le passage à niveau de Clendy, pour venir s'écraser contre un boutonnet et arracher quelques piquets de signalisation.

La voiture a tout le devant démolé et se trouve en piteux état. Par une chance miraculeuse, les occupants s'en tirent sans mal.

Le train du centenaire

(c) Les voyages-navette Yverdon - Yvonand, avec le train du centenaire, ont obtenu un grand succès.

Le petit train harléon nous a fait oublier, pendant un temps, les soucis de l'heure.

Un passant tombe dans l'eau

(c) Un habitant de Suchy a passé par-dessus le bord du pont de la laiterie de la Plaine. Deux agents l'ont retiré de sa fâcheuse position. Blessé, il a été transporté à l'hôpital.

Le renouvellement des autorités ecclésiastiques de l'Eglise réformée évangélique

A NEUCHÂTEL

Les élections ecclésiastiques de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise se sont déroulées samedi et dimanche. Voici les résultats pour la paroisse de Neuchâtel.

Collège des Anciens

Bulletins délivrés 354 ; valables 354. Les 63 Anciens suivants ont élu :

Anker Henri, Attinger Claude, Béguin Ernest, Bardet Etienne, Bore Henri, Bourgeois Paul, Bricola Joseph, Burger André, de Chambrier Bernard, Cere Maurice, Debroit René, Delachaux Paul, Du Bois Ferdinand, Dupont Florian, Ebermann Julien, Favarger Henri, Favre Fritz, Gédet Henri, Grobet Alfred, Hotz Charles, Huguenin Charles, Jasinski Edmond, Jeanraud Edouard, Junod François, Krebs Théodore, Langel Edmond, Robert-Lissot Georges, Robert Ernest, Robert John, Rothlisberger Maurice, Rychner Fritz, Sancho Lucien, Sauer Charles, Schleppey Simon, Schurch Emile, Soguel Pierre, Spinner Henri, Urech Charles, Vuille Paul, Walter Bernard, Willi William, Zwanen Charles.

Délégués au Synode

Bulletins délivrés 354 ; valables 354. Les 18 députés ci-dessous ont élu :

Béguin Ernest, de Chambrier Bernard, Clerc Maurice, Delachaux Arthur, Guelstein Ernest, Hotz Charles, Labhardt André, Leuba Paul, Maeder Charles, Méan Armand, père, Montandon Georges, Du Pasquier Jean-Jacques, Paul Laurent, Perret Edouard, Soguel Pierre, Suter Herbert, Urech Charles, Vuille Paul.

A SERRIÈRES

Collège des Anciens

MM Bublitz, Frédéric Dubois Pierre Gaocng Théodore Graber, Hubert Guye, Henri Humbert, Max Landry, Paul Maire, Henri Perrenoud, Willy Mingard, Jean Schner, Pierre Ramseyer, Edgar Walter, Zinder.

Délégués au Synode

MM. Frédéric Dubois et Georges Nicolet.

A BEVAIX

Collège des Anciens

(c) Les douze noms suivants sont classés proportionnellement au nombre de voix obtenues :

(c) MM. Hermann Steiner, Alexandre de Chambrier Edouard Comtesse, Arthur Matthey, Maurice Barret, Adrien Girard, Henri Cavin, Auguste Porret, André Descombes, Jean Borliol, Samuel Robert et James Peter.

Délégués au Synode

MM. Alexandre de Chambrier et Edouard Comtesse.

AUX HAUTS-GENEVEYS

Collège des Anciens

MM. Jules Dubois-Perret, Paul Gerber, Otto Cuche, Hermann José, Gaston Bobillier fils, Alfred Zimmerli.

BIENNE

Un septuagénaire tombe d'une fenêtre

(c) A Boujean, dimanche matin, un septuagénaire, en voulant ouvrir des volets, a fait une chute sur la chaussée. Relevé avec des blessures à la tête et des lésions internes, le vieillard a été transporté sans connaissance à l'hôpital d'arrondissement.

Service de trolleybus

(c) Ainsi que nous l'avons annoncé, les autorités ont décidé de supprimer les tramways et de les remplacer par des trolleybus. Actuellement, des ouvriers installent les lignes aériennes à Madretsch.

On pense que le nouveau service de trolleybus pourra être mis en exploitation sur tout le réseau au mois de juillet prochain.

Arrestation de deux voleurs

Vendredi, des voleurs pénétraient dans un appartement à Plainpalais et y enlevaient une somme de 5000 francs. Les auteurs de ce vol viennent d'être arrêtés à Bienne. Il s'agit d'un repris de justice Robert Fleury, le propre fils de la victime du vol et d'un complice, qui étaient encore en possession d'une somme de 4000 francs au moment de leur arrestation.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Le général Guisan au Locle

(c) Invité par la Société locale des officiers, le général Guisan était, samedi, l'hôte du Locle. L'ancien chef de l'armée a été officiellement reçu par les autorités communales, présidées par M. René Fallet, président du Conseil communal. Les conseillers communaux Ponzan, Duvanel et Faessler assistaient également à la réception, qui a été suivie d'un repas servi à l'hôtel des Trois Rois. Quelques discours ont été prononcés par M. René Calame, président de la Société des officiers, par M. René Fallet et par le général.

C'est dans la salle du Casino que le général a parlé de ses souvenirs des mobilisations de 1939 à 1945.

Durant deux heures, le général a tenu en haleine ses nombreux auditeurs, parsemant son exposé d'anecdotes savoureuses. Il fit un historique vivant des événements militaires qui se déroulent autour de nos frontières et que le chef de l'armée pouvait suivre (si ce n'est précéder), grâce à un service de renseignements fort bien organisé.

Puis, le général termina sa conférence en rompant une lance en faveur de la famille et de la jeunesse. Selon lui, il semble que l'introduction de la semaine des cinq jours (les heures du samedi matin étant reportées sur les cinq autres jours de la semaine) favoriserait la vie de famille et le repos dominical, que l'on sacrifie aujourd'hui aux manifestations de tous genres.

Chose curieuse et symptomatique, l'assistance accueillit très favorablement cette idée « en l'air ».

Après la conférence, le général prit congé de ses hôtes, satisfait d'avoir pris contact avec les horlogers locaux.

Promotions aux C.F.F.

(c) MM. Marcel Augsburg et Charles Radice ont été promus, par la direction du 1er arrondissement des C.F.F., aux fonctions de commis de 11me classe à la gare des Verrières.

COUVET

Un cambriolage

(sp) Dans la nuit de samedi à dimanche, un cambriolage a été commis chez M. Perrinjacquet, à l'avenue du Pré, sur Couvet, où des vitraux pour une valeur de douze francs ont été dérobés. On a tout lieu de supposer que le vol a pour auteurs des prisonniers allemands qui s'étaient évadés de France.

LES VERRIÈRES

En faveur de la 9me année primaire

(c) La commission scolaire a organisé une séance publique d'information au sujet de la 9me année primaire et elle a chargé son secrétaire, M. E. DuBois, pasteur, d'en montrer les bienfaits. L'orateur exposa la question avec clarté et avec conviction.

Il montra la nécessité de développer l'instruction des jeunes qui ne bénéficient pas d'un enseignement secondaire et qui se trouveront pourtant demain en face des exigences croissantes de la vie.

Le programme de la 9me année oriente vers la vie pratique et son application très souple se perfectionne au fur et à mesure des expériences réalisées. Ceux de nos jeunes gens qui l'ont suivi en ont tiré grand profit.

Après la causerie, une visite de l'école ménagère et de l'atelier des travaux manuels convainquit les auditeurs des conditions vraiment excellentes dans lesquelles les élèves de 9me année sont préparés à leur futur rôle de ménagères ou d'artistes.

LES VERRIÈRES

Un feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré samedi après-midi dans l'immeuble appartenant à M. Charles Almbach, sis à l'avenue de la Gare. Le commandant du feu et le maître ramoneur se sont rendus sur place. Sous l'effet de la chaleur la cheminée a été fissurée.

UNE CUEILLETTE EXCEPTIONNELLE

(c) Dimanche matin, M. Aurèle Robert, domicilié à la Citadelle, et son jeune fils ont fait une cueillette exceptionnelle en coupant presque tout au même endroit trois kilos de superbes morilles noires.

UN DÉFILÉ DE CYCLISTES MILITAIRES

Actuellement en caserne à Colombier, où ils effectuent une période d'instruction, quelque 200 cyclistes de la gendarmerie d'armée étaient vendredi au Val-de-Travers, où ils se sont livrés, le matin, à différents exercices. Au début de l'après-midi, leurs trois sections, se sont retrouvées à Fleurier où, après quelques instants de repos, à Longrense, elles ont défilé à 14 h. 30, à la rue de la Place-d'Armes, devant le colonel commandant de corps Jules Borel, entouré de nombreux officiers ; l'allure dégaîcée de la section des Romands a été particulièrement remarquée. Ayant défilé, les gendarmes d'armée ont poursuivi leur route vers Colombier.

LES VERRIÈRES

Un feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré samedi après-midi dans l'immeuble appartenant à M. Charles Almbach, sis à l'avenue de la Gare. Le commandant du feu et le maître ramoneur se sont rendus sur place. Sous l'effet de la chaleur la cheminée a été fissurée.

LES VERRIÈRES

Un feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré samedi après-midi dans l'immeuble appartenant à M. Charles Almbach, sis à l'avenue de la Gare. Le commandant du feu et le maître ramoneur se sont rendus sur place. Sous l'effet de la chaleur la cheminée a été fissurée.

LES VERRIÈRES

Un feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré samedi après-midi dans l'immeuble appartenant à M. Charles Almbach, sis à l'avenue de la Gare. Le commandant du feu et le maître ramoneur se sont rendus sur place. Sous l'effet de la chaleur la cheminée a été fissurée.

LES VERRIÈRES

Un feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré samedi après-midi dans l'immeuble appartenant à M. Charles Almbach, sis à l'avenue de la Gare. Le commandant du feu et le maître ramoneur se sont rendus sur place. Sous l'effet de la chaleur la cheminée a été fissurée.

LES VERRIÈRES

Un feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré samedi après-midi dans l'immeuble appartenant à M. Charles Almbach, sis à l'avenue de la Gare. Le commandant du feu et le maître ramoneur se sont rendus sur place. Sous l'effet de la chaleur la cheminée a été fissurée.

LES VERRIÈRES

Un feu de cheminée

(c) Un feu de cheminée s'est déclaré samedi après-midi dans l'immeuble appartenant à M. Charles Almbach, sis à l'avenue de la Gare. Le commandant du feu et le maître ramoneur se sont rendus sur place. Sous l'effet de la chaleur la cheminée a été fissurée.

LES BRENETS

L'activité de l'Association de développement des Brenets

(c) La nouvelle société de développement des Brenets a tenu une assemblée pour marquer sa première année d'existence. Le rapport du président, M. P.-E. Bourquin-Seitz, prouve que la jeune société a eu une activité fructueuse pour les Brenets. La glace, la fondation du journal « l'Echo du Doubs » les questions de signalisation et de développement touristique ont fait l'objet de mentions spéciales dans le corps du rapport annuel qui a été approuvé.

Puis, l'assemblée entendit un exposé de M. Henri Buhler, de la Chaux-de-Fonds sur la construction du barrage du Châtelot. Les 40,000 mètres cubes de maçonnerie retiendront 20,000,000 mètres cubes d'eau dont 16,000,000 seront utilisés. Les travaux dureront trois ans et sont déviés à 35 millions de francs.

VALLEE DE LA BROYE

AVENCHES

Une nouvelle chapelle

(sp) En hommage à la mémoire de l'évêque Marius Besson, s'élève actuellement, en face du musée, à Avenches, une chapelle catholique romaine dont la construction a commencé le 24 mars dernier.

Ce nouvel édifice religieux rappellera non seulement le souvenir de l'évêque Marius Besson, mais aussi le souvenir de saint Marius, qui fut évêque d'Avenches.

† André Bardet

M. André Bardet, préfet honoraire du district d'Avenches, vient de mourir brusquement.

Il était né à Villars-le-Grand, où son père était instituteur. Très jeune encore, il se vit confier la charge de syndic et à ce titre fut un des promoteurs de l'assainissement de la plaine de la Broye. En 1920, il succéda à M. W. Bosset, préfet.

VAL-DE-TRAVERS

Une fête d'amitié franco-suisse

(c) On sait que des liens étroits se sont noués entre plusieurs paroisses du pays de Montbéliard et celles du Val-de-Travers. « Je désire vous voir pour vous apporter l'espérance » a dit le pasteur Stauffer, au culte du dimanche matin, en rappelant les rencontres des premiers chrétiens.

Samedi, à 15 h., septante jeunes gens et jeunes filles des paroisses de Présentevillers, Sainte-Suzanne et Allondans, ont été accueillis à leur descente du train par les membres du Chœur mixte de la paroisse réformée et le Club d'accordéonistes « Aurore ».

Collation, visite de l'usine Dubied, repas pris dans les familles, c'est bientôt l'heure de la rencontre fraternelle à la chapelle, décorée et fleurie aux couleurs des deux pays. La fanfare « l'Avenir » prit son concours puis l'on entendit des allocutions de Mlle Kretschmar et de MM. Grosclaude, maire de Présentevillers, J. Borel et E. Porret, pasteurs, A. Pettibier, conseiller communal et Charles Bobillier, président du Chœur mixte. Cinéma, productions diverses, projections en couleur, agréablement la soirée.

Un culte émouvant se déroula au temple le dimanche, puis l'après-midi, une promenade aux environs donna l'occasion de faire plus ample connaissance.

Le maire de Présentevillers, dans les épreuves que traverse ce pays, croit à la France raisonnable et libre.

Promotions aux C.F.F.

(c) MM. Marcel Augsburg et Charles Radice ont été promus, par la direction du 1er arrondissement des C.F.F., aux fonctions de commis de 11me classe à la gare des Verrières.

COUVET